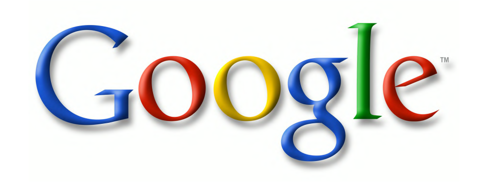

Google



HISTOIRE
DE SAMUEL,
INVENTEUR DU SACRE DES ROIS

DE L'IMPRIMERIE DE P.-F. DUPONT,
HÔTEL DES FERMES.

HISTOIRE

DE SAMUEL,

INVENTEUR DU SACRE DES ROIS,

FRAGMENT D'UN VOYAGEUR AMÉRICAIN, TRADUIT SUR LE MANUSCRIT ANGLAIS.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE CONSTITUTIONNELLE DE BRISSOT-THIVARS,

Rue Neuve-des-Petits-Pères, n° 3;

Août 1819.

TABLE DES PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

FIN DE LA TABLE.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

. . . .

. . . .

. . . . On méprise les Juifs et on les imite ; on repousse leur code, on garde leurs rites ; on parle doctrine, on n'est que passion ; on invoque la religion, on ne veut que son moyen ; on s'autorise des Bibles, on ne les a pas lues ; on les a lues, on ne les a pas comprises ; on ne l'a pu, car aucune de leurs traductions n'est fidèle ; aucune ne rend constamment le sens vrai de l'original : Quel homme instruit, quel grammairien osera nier ce fait ? L'écrit que nous présentons en offre une preuve nouvelle ; il ne fut pas destiné d'abord à l'emploi que nous en faisons aujourd'hui ; mais il s'y adapte si bien que

tout ami du bon sens et de l'honneur national, disons même de l'honneur royal, nous saura gré de l'y avoir appliqué.

Le manuscrit original paraît venir d'un voyageur américain de la société des amis dits *Free-Quakers* : Le traducteur a dû supprimer la formule du *tutoiement* qui est de mauvais goût, et convertir les mesures anglaises en nos mesures françaises....

HISTOIRE

DE SAMUËL,

INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

§ Ier.

Préliminaires du Voyageur. — Motifs accidentels de cette dissertation.

Au Kaire, en Égypte, 1818, second mois (*février*, *style des Quakers*).

Lettre de Josiah N.... *à son ami* Kaleb L..., *négociant à Philadelphie* (États-Unis d'Amérique).

Enfin j'ai vu *Jérusalem*, et la terre de *lait* et de *miel* si vantée (1); j'ai mesuré le pays des fameux Philistins qui purent posséder quinze

(1) En ce moment tout Paris, grâce à l'art de M. *Prévost*, voit ou peut voir Jérusalem aussi bien que notre voyageur: l'illusion du Panorama est complète, mais elle détruit celles de l'imagination; chacun se dit: *Quoi! c'est-là Jérusalem!* Les réflexions de notre auteur n'en seront que mieux appréciées. Il est fâcheux que la vérité du tableau de M. Prévost soit gâtée par une notice triviale pleine d'erreurs populaires et de contes *pèlerins*.

lieues de long sur sept de large; j'ai calculé l'enceinte de la puissante *Tyr*, jadis située sur un îlot de rocailles dont le pourtour actuel n'est pas de plus de seize cents toises (1); j'ai traversé deux fois le fleuve *Jourdain* qui du plus au moins peut avoir soixante à quatre-vingts pieds de large; j'ai visité, à l'entrée de l'Égypte, la terre de *Goshen*, séjour ancien des Hébreux, aujourd'hui *vallon* de *Tomlât*, elle peut avoir onze lieues d'étendue..... Vous le dirai-je, mon ami, j'ai perdu beaucoup d'illusions: mais j'ai gagné beaucoup de *faits* positifs, intéressans, que j'ai le droit d'appeler des *vérités*. Me voici en Égypte, dans cette terre d'abondance but premier de notre spéculation.

Ne me blâmez point de mon épisode: ayant terminé nos affaires à *Tunis*, je trouvai impossible de me rendre au *Kaire* sans caravane, par terre, au mois d'août; une occasion de mer se présente pour *Acre* en Syrie, d'où l'on passe facilement à *Damiette*; je la saisis; un coup de vent nous jette sur *Saide* ou *Sidon*: j'y débarque et de suite voilà que je conçois le projet d'une tournée intéressante: devant moi je voyais les montagnes des *Druzes*; sur ma gauche au loin,

(1) Au temps d'Alexandre, la ville de Tyr, selon les Grecs, avait quarante-six mille habitants, entassés dans des maisons à *quatre étages*, construction rare chez les anciens.

les cimes du *Liban* ; à ma droite, l'ancienne Phénicie, qui me menait aux *dix tribus* et à la *Judée* : Vous savez combien notre éducation biblique a nourri notre esprit des idées et des noms de ces contrées ; je ne pus résister au désir de les voir, de les juger par moi-même ; j'étais encouragé par un moyen précieux.

Pendant les quinze mois de négociations qu'il m'avait fallu passer à Tunis, j'avais employé mes loisirs à apprendre l'arabe vulgaire ; j'arrivai en Syrie comme en pays connu ; au bout de quinze jours j'entendis et je fus entendu : je me mis sous la protection d'une autorité française ; j'eus bientôt converti à mon désir l'autorité turque ; un peu d'argent placé à propos ne manque pas son but avec celle-ci ; la politesse, les bons procédés réussissent avec l'autre : je fus censé un commis de maison cherchant des débouchés de commerce ; j'eus des recommandations pour la montagne Druze ; bientôt j'y acquis droit d'hospitalité ; quelques présents me firent des amis ; j'eus l'air d'acheter et de vendre des bagatelles d'un lieu à l'autre : mon peu de botanique me fut très-utile, j'appliquai même au besoin l'ipécacuanha et l'émétique qui sont le grand remède de ces gens-là : mais mon meilleur instrument, mon plus efficace passeport fut de parler couramment la langue et d'agir directement sur les esprits ;

l'on n'apprécie pas toute la puissance de ce moyen ; tout est là.

Le voyageur qui ne peut converser, est un sourd et muet qui ne fait que des gestes, et de plus un demi aveugle qui n'aperçoit les objets que sous un faux jour ; il a beau avoir un interprête, toute traduction est un tapis vu à revers ; la parole seule est un miroir de réflexion qui met en rapport deux âmes sensibles... La plus forte finit par maîtriser l'autre ; j'en ai fait d'heureuses épreuves : muni des connaissances scientifiques que donne l'éducation moderne à nous autres occidentaux, j'ai imprimé l'attention et le respect en éveillant la curiosité. Le bon ton en ce pays est un air grave, un maintien posé, une indifférence apparente pour ce qui entoure ; avec ces manières on voit mieux et plus que les babillards et les empressés qui sèment leur argent : j'ai circulé pendant trois mois dans un intérieur peu connu. Je me joignis à une caravane venant de Damas pour m'introduire dans Jérusalem ; là, je me suis gardé d'être *pélerin*, j'eusse été en proie à l'avarice turque, et ce qui la vaut bien, à l'hypocrite mendicité chrétienne : j'ai eu le bonheur de sortir sans dommage de ce foyer de superstition et de fourberie, de malice et de pauvreté.

Je voulais rejoindre *Acre* par *Jafa* : un de ces hasards qui ne manquent guère en voyage,

me fit trouver dans la garnison de cette dernière ville le frère de notre *censal* (1), maure de Tunis; il m'offrit ses services avec cette gravité musulmane qui ne trompe point; je lui confiai mon désir de me rendre au Kaire : l'Aga préparait une petite caravane pour faire ce trajet hasardeux ; j'y fus joint avec protection; chemin faisant, je vis les ruines d'*Azot* et d'*Ascalon ;* je traversai à sec le torrent d'Égypte, les anciens marais de *Sirbon*, et depuis six semaines je suis en cette ville d'abondance et de tranquillité : j'y occupe mon repos à digérer mes idées nouvelles, à mettre en ordre les faits assez nombreux que j'ai acquis ; c'est de ce sujet que je veux vous entretenir aujourd'hui.

Je ne saurais vous exprimer le changement que cette tournée de quelques mois a produit dans mon esprit, et surtout dans mes opinions du genre historique ; presque rien de tout ce que j'ai vu n'a ressemblé aux images que je m'en étais faites, aux idées que nous en donne notre éducation : et au fait, que peuvent en savoir plus que nous nos docteurs d'école et de cabinet? Aujourd'hui il m'est démontré que nous autres occidentaux n'entendons rien aux choses d'Asie : les usages, les mœurs, l'état domestique, poli-

---

(1) Courtier.

tique, religieux des peuples de cette contrée, diffèrent tellement des nôtres que nous ne pouvons nous les représenter sur de simples récits; il faut avoir vu soi-même les objets, pour en saisir les rapports, pour en lier le système; cela veut du temps, de la méditation : un voyageur qui ne ferait que passer, ne verrait qu'incohérence, n'emporterait que surprise; il recevrait les récits sans apprécier les témoignages; il admettrait les faits sans les avoir discutés, et, par négligence ou par amour propre, il transmettrait à d'autres les erreurs qu'il aurait acceptées; il se dissimulerait même celles qu'il n'aurait pu redresser.

Pour moi, j'avoue franchement que je suis arrivé ici imbu d'une foule d'opinions que maintenant je reconnais pour n'être que des préjugés sans fondement; par exemple, je croyais que ces traditions orientales dont on nous vante l'autorité, avaient quelque chose de régulier et de certain dans leur origine et leur transmission; aujourd'hui il m'est démontré que les habitants de ces contrées, juifs, arabes, chrétiens, musulmans, n'ont pas plus de sûreté dans la mémoire, pas plus de fidélité et de bonne foi dans l'intention que nous autres occidentaux; que nos sauvages et nos paysans : il m'est démontré que là, comme partout, l'homme ne garde guère de souvenir que de ce qu'il

a vu dans sa jeunesse ; que bien peu de ces gens-là connaissent l'histoire de leur propre famille au-delà de leur grand-père ; que la plupart ne savent ni leur âge, ni l'année de leur naissance ; que, chez eux comme chez nous, il n'y a de vrais moyens de garder, de transmettre les faits que par les écrits ; or, ils en sont privés au point de ne tenir registre de rien soit public soit particulier.

De plus la série des générations ayant été plusieurs fois rompue par des guerres, des invasions et des conquêtes, les traditions de faits anciens, aujourd'hui régnantes, ne peuvent être le fruit d'une transmission orale, mais dérivent d'une interprétation faite après coup de ces mêmes livres anciens que l'on prétend maintenant soutenir par elles. Le pays de Jérusalem, plus que tout autre, fournit des preuves de cette vérité, puisqu'on y trouve de ces prétendues traditions, les unes contraires aux propres textes des bibles (1), les autres portant sur des faits re-

(1) Dans l'itinéraire à Jérusalem, tom. II, le poétique auteur, cite pag. 129, le village de Saint-Jérémie comme étant la patrie du prophète de ce nom, et il reconnaît que cette tradition est fausse, puisque la Bible établit *Anatot*.

Pag. 123, *selon les habitants*, tous les monuments du pays seraient dus à Sainte Hélène, et il convient que cela n'est pas vrai... etc. L'auteur eût pu en citer bien d'autres exemples, mais ce n'était ni son intention ni son but.

connus faux. Vous n'avez pas d'idée de ce que l'esprit de secte et la rivalité de clientelle font inventer de fraudes de cette espèce.

En général, ce que nous ne comprenons point assez, nous autres occidentaux, ce qui m'a le plus surpris en mon particulier dans toute cette contrée, c'est l'ignorance profonde et universelle en choses physiques et naturelles, jointe à l'entêtement et à la présomption en choses dites *divines*, c'est-à-dire, en choses hors de notre portée; c'est la crédulité la plus puérile, jointe à une défiance cauteleuse; c'est l'esprit de dissimulation, de fourberie, joint à une simplicité de mœurs apparente, quelquefois réelle; enfin c'est l'esprit de servilité craintive qui n'attend que l'occasion de devenir arrogance et audace. Expliquer tout ce mélange, donner les raisons d'un tel état de choses, serait sans doute un travail très-intéressant; mais mon but en ce moment se borne à vous faire connaître comment la vue de l'état présent est devenue pour moi un moyen d'apprécier l'état passé, cet état idéal pour nous, et qui ne nous est indiqué que par des livres dont le sens obscur est ou méconnu ou falsifié par ceux qui s'en font les docteurs. Quand je compare mes idées actuelles à celles que m'avaient imposées nos instituteurs, je ne puis m'empêcher de rire de tous les contre-

sens, de toutes les méprises dont, maîtres et disciples, nous sommes également les dupes.

On nous fait lire dès l'enfance des récits grossiers, scandaleux, absurdes, et moyennant les interprétations mystiques qu'on leur donne, les pieuses allégories qu'on y trouve, on les retourne si bien que nous finissons par être édifiés de la *sagesse cachée* et *profonde* ; notre enfance docile par crainte ou par séduction se plie à tout, s'habitue à tout, et notre esprit finit par n'avoir plus le tact de la vérité et de la raison. — Je vous l'avouerai, mon ami, avant ce jour je ne concevais rien à la plupart des événements qui composent l'histoire des Juifs, je les regardais comme appartenant à un vieil ordre de choses, aboli comme l'ancien testament ; cette histoire d'Abraham, de sa famille errante qui devient un peuple, de ce peuple qui d'esclave devient conquérant, de ces conquérants qui retombent en anarchie et en servitude, puis sont reconstitués en monarchie pour se diviser et se déchirer encore, tout cela me semblait plutôt romanesque que probable; aujourd'hui tout cela me semble parfaitement naturel, conforme à ce que je vois, explicable par l'état actuel.

Dans les mœurs, la vie, les aventures d'une tribu arabe, d'un chef bédouin, je vois la copie

ou le modèle des mœurs, des aventures de la horde hébraïque fondée par Abraham et Jacob. Je la vois errante d'abord, se fixer ensuite sur la frontière d'Égypte où on la tolère, comme les Pachas tolèrent les Bédouins moyennant des redevances annuelles, des tributs de nature quelconque; je la vois se multiplier assez vîte par l'abondance de ce pays; puis inquiéter ses protecteurs comme nos nègres trop nombreux nous inquiètent nous-mêmes; puis, à raison de son malaise, concevoir des idées de rebellion et d'indépendance. Plaçons cet état de choses dans le temps présent; supposons sous le règne des Mamlouks une horde de *Ouahâbis* établie dans la basse Égypte, entrée en contestation avec les naturels pour cause d'opinions religieuses et de vexations domestiques; supposons qu'un homme de cette race ait voyagé en quelque contrée civilisée de l'Europe; qu'il y ait puisé quelques connaissances militaires, législatives, physiques, qui le rendent supérieur à ses compatriotes, même à leurs oppresseurs; il pourra jouer le rôle de Moïse, il pourra devenir chef, emmener ses sectateurs dans le désert, leur y donner une organisation systématique, religieuse et guerrière au moyen de laquelle leur race renouvelée de personnes et de mœurs, pourra s'introduire en Syrie, s'y fortifier dans les montagnes, et

enfin, à travers bien des vicissitudes, s'y perpétuer, comme font les Druzes et les Motoualis.

Ces Druzes, avec leur esprit exclusif, mystérieux, avec leur caractère presque hostile aux étrangers, offrent une analogie singulière avec l'ancien peuple juif; je dis plus, ils en sont la vivante image : leur manière d'être m'explique tout ce qu'il a pu être au sens moral, religieux, politique et militaire : les intrigues de leur petit gouvernement oligarchique, les manœuvres secrètes de leur corporation religieuse, appelée les *Okkâls* (*Spirituels*), me donnent la clef de celles qui ont dû exister chez les Hébreux au temps des juges et même de la monarchie : par exemple ; l'anecdote de Samuël, le récit de son élévation, de sa haute influence, puis l'obligation où il fut de se substituer un roi, de le consacrer, enfin le caprice qu'il eut de le changer pour lui en substituer un autre plus à son gré, tout cela m'avait dès long-temps donné le soupçon d'un jeu de causes naturelles, différent de celui que présente le narrateur; j'avais soupçonné des passions humaines et même sacerdotales là où l'historiographe nous présente des volontés mobiles, irascibles, vindicatives dans la Divinité.

En relisant ici ma Bible à mes heures de loisir et de repos, j'ai été frappé de voir mon soupçon se convertir en parfaite évidence; je me suis

amusé à faire à ce sujet un travail nouveau, en appliquant au fond du récit les règles de notre critique historique moderne, et les calculs de probabilité raisonnable déduits des mœurs du temps, du caractère des témoins, des intérêts apparens ou cachés du narrateur; il en est résulté un tableau piquant de naïveté et de vraisemblance. Je l'ai communiqué à un Européen qui voyage ici, et qui se trouve être versé dans la langue hébraïque (il m'assure que, pour qui sait bien l'arabe, cette langue est une bagatelle) : mon travail a tellement excité son intérêt, qu'il l'a enrichi de notes précieuses en ce qu'elles redressent, en plusieurs endroits, des fautes et des contre-sens de nos traductions grecques et latines, que d'ailleurs il accuse d'inexactitude habituelle; il n'a pas meilleure opinion de notre traduction anglaise, et il ne conçoit pas comment les sociétés *bibliques*, avant de la tant prôner et propager, ne l'ont pas refaite meilleure. C'est leur affaire; la mienne aujourd'hui est de vous donner un témoignage de mon constant souvenir; quand vous lirez le fragment que je vous envoie, j'espère que vous ne jugerez point l'ouvrage d'un simple *marchand* avec la sévérité due à un lettré de profession; et que votre amitié recevra avec indulgence l'offrande que la mienne se plaît à lui adresser avec sincérité.

§ II.

Histoire de Samuël calculée sur les mœurs du temps et sur les probabilités naturelles. — Dispositions morales et politiques des Hébreux au temps de Samuël.

Pour bien entendre le drame historique dans lequel Samuël parvient d'un grade très-subalterne à être le premier personnage, il est nécessaire de connaître l'état des choses et des esprits à son époque, et cela ne s'entend bien qu'en faisant connaître les antécédents dont cet état ne fut que la conséquence.

Après que les Hébreux se furent emparés de cette portion de la Phénicie qui est entre le Jourdain et la mer, exception faite d'une lisière littorale qui leur résista, ils éprouvèrent dans leur manière d'être un changement qui mérite d'être remarqué. Pendant leur long séjour dans le désert, Moïse les avait constitués en un régime à la fois militaire et sacerdotal; le sacerdotal n'a pas besoin d'être expliqué; le militaire se prouve par les règlements que Moïse fit pour la distribution intérieure du camp, par les manœuvres de marches, de campement et de décampement: enfin par les stratagêmes que l'on voit employés à pas-

ser le Jourdain, à renverser les murs de Jéricho et qui indiquent des études militaires dont on n'a pas jugé à propos de faire mention. Les Hébreux une fois établis dans le pays qu'ils venaient de conquérir, n'eurent plus le même besoin d'organisation militaire.

Dans les plaines du désert, ils étaient un corps d'armée sans cesse en mouvement, parce que, vivant pasteurs, il fallait chaque jour changer de pâturages : dans les montagnes de Phénicie et de Judée, ils furent tout à coup cultivateurs fixés chacun sur la portion de terrain qui leur échut en lot de butin et dont ils devinrent propriétaires ; ce fut un peuple de paysans laboureurs. Dans le désert, il était facile de mouvoir, de conduire une troupe errante : dans le pays cultivable et cultivé, chaque tribu, chaque famille attachée au sol qui la fit vivre, ne fut plus disponible et maniable : chacun eut des occupations qu'il ne pût aisément quitter. La masse nationale était divisée en douze tribus distinctes ; chaque tribu devint un petit peuple aspirant à l'égalité, presqu'à l'indépendance : dans chaque tribu, toute famille puissante par le nombre de ses membres, eut encore de cet esprit égoïste qui tend à s'isoler : le gouvernement ne dut plus être que fédératif, et ce cas n'avait point été prévu par le législateur ; aucun rapport de subordination n'a-

vait été établi pour mouvoir au besoin les parties du corps politique; on s'en aperçoit sitôt après la mort du général *Josué* et de cette *génération de vieillards* qui avait été son état-major. L'on voit de suite naître une véritable anarchie comme dans notre Amérique à la dissolution de notre armée sous *Washington;* les petits peuples environnants en profitent pour attaquer chacun la tribu qui leur est voisine : les Ammonites, les Moabites vexent, soumettent au tribut celles qui sont à l'est du Jourdain; les Philistins en font autant à celles qui leur sont contiguës : rarement les servitudes furent générales et voilà pourquoi l'histoire des juges n'a point d'unité de chronologie.

En cet état de choses, la nation hébraïque eût été dissoute, si elle n'avait pas eu son lien d'unité dans le système sacerdotal comme dans la bizarre et indélébile *cocarde* (1) que lui avait imprimée Moyse. Les devoirs du culte rappelèrent sans cesse tous les individus au point central de l'arche dont le grand-prêtre était le gardien, dont tous les mâles de la tribu de Lévi étaient la milice : mais ce grand-prêtre et cette milice n'avaient d'armes que les prières et un certain pouvoir

(1) La Circoncision.

surnaturel de faire des miracles dont l'efficacité n'apparaissait pas toujours au besoin.

En lisant toute l'histoire des juges, on ne voit pas qu'aucun grand-prêtre ait délivré la nation d'aucune servitude par aucun moyen divin ni humain : ces servitudes ne furent repoussées et dissoutes que par l'insurrection d'individus courageux qui, irrités des vexations des *incirconcis*, appelèrent la nation aux armes et qui, pour prix de leur audace et de leurs succès militaires, étant regardés comme des envoyés de Dieu, s'investirent eux-mêmes ou furent investis par l'opinion publique sous le nom de *Sufetes* (1) (*juges*) d'un pouvoir suprême qui ne fut temporaire que faute d'héritiers de leurs talents; alors l'autorité du grand-prêtre était comme suspendue et limitée aux fonctions de chef des sacrifices et d'interprête des oracles. Cet état de choses ressemblait à celui du Japon et de bien d'autres pays où le pouvoir est partagé en deux branches ayant pour chefs l'une le *Coubo* ou chef laïque, et l'autre le *Daïri* ou chef ecclésiastique.

Tant que vivaient les juges, le peuple hébreu jouissait de la paix et de l'indépendance : étaient-ils morts, l'anarchie ne tardait pas à renaître et

---

(1) C'était aussi le nom des deux *consuls* de Kartage dont le peuple, né phénicien, parlait un langage tout-à-fait analogue à l'hébreu.

à ramener une servitude. L'expérience et l'observation de ces alternatives ne purent manquer de faire naître, et de répandre dans les esprits l'opinion que, pour obtenir un état durable et solide, il eût fallu avoir un juge, un chef militaire permanent. On sent que les Grands-Prêtres, appelés par la simple naissance et le droit héréditaire au pouvoir suprême, n'y apportaient pas également la capacité requise: On sent qu'eux et toute la caste sacerdotale, nourris aux frais de la nation, dans une oisive abondance, vivaient presque nécessairement dans une mollesse et un relâchement de mœurs qui devaient diminuer leurs facultés morales, et par suite leur crédit et leur considération. Le peuple dut remarquer que les étrangers qui le subjuguaient, avaient toujours des *Rois* combattants à la tête de leurs armées: Il dut attribuer leurs succès à ce régime qui effectivement en fut une cause; par une conséquence naturelle, il dut concevoir l'idée et former le vœu d'avoir aussi des rois. Un obstacle à ce vœu se trouvait dans l'habitude de la *théocratie*, c'est-à-dire dans le respect rendu aux *prêtres* sous le manteau de Dieu, et dans l'intérêt qu'avaient ces prêtres de maintenir un respect qui était la base de leur autorité et de leur abondance.

A l'époque dont nous parlons, le siége était

occupé par le grand-prêtre Héli, qui avait l'espoir de le transmettre à ses enfants : mais un concours de circonstances singulières, où la superstition vit le doigt de Dieu, introduisit dans sa maison et dans le parvis du tabernacle, un enfant étranger, une espèce d'orphelin qui, par son initiation aux mystères de l'art et par la force personnelle de son caractère, parvint à être plus que son successeur, puisqu'il parvint à cumuler les deux puissances. Cet enfant fut *Samuël :* pour tracer son histoire, je vais rentrer dans la narration du texte même, en l'abrégeant quelquefois, mais en conservant le plus que je pourrai son coloris et son instructive naïveté.

§ III.

Enfance de Samuël, circonstances de son éducation ; son caractère en devient le résultat.

« (1) Un homme des montagnes d'Ephraïm
« avait deux femmes. Une d'elles nommée *Han-*
« *nah* était stérile ; sa compagne l'insultait et la
« tourmentait à ce sujet (la stérilité a de tout
« temps été une honte chez les peuples arabes).
« Chaque année le mari conduisait sa famille,

(1) *Samuel* ou *Rois*, liv. I, chap. 1.

« à *Shiloh* où était la maison de *Dieu* : Il y offrait « des victimes et ne donnait qu'une seule portion « à sa femme stérile, tandis que l'autre était « fière d'en avoir plusieurs. *Hannah* pleurait et « ne mangeait point ; dans l'un de ces jours de « sacrifice, elle se rendit à la porte de la maison « de Dieu ; le grand-prêtre (1) *Héli* était assis à « cette porte sur son siége de juge : elle s'y livra « à la prière avec tant d'effusion que Héli la crut « ivre ; il la réprimanda et lui ordonna de se « retirer. Elle, s'excusant, lui exposa son cha- « grin, lui dit qu'elle demandait à Dieu un enfant « mâle et qu'elle faisait vœu de le lui consacrer « pour la vie : jamais le rasoir ne passera sur sa « tête (c'était le signe de ce dévouement). « Allez en paix, répondit Héli, Dieu vous don- « nera un enfant : en effet, de retour chez elle « et devenue calme et contente, elle conçut « peu a près et elle eut un enfant mâle qu'elle « nomma Samuël. »

Telle est la substance du premier chapitre dont les détails sont de nature à faire supposer que quelqu'un aurait tenu procès-verbal de la conversation de *Héli* et de *Hannah* ; je reviendrai ailleurs sur ce sujet.

On sent que, dans le petit bourg, dans le

---

(1) Ce nom est le même que l'arabe *Ali*, lettre pour lettre. Le latin a introduit l'*h* pour exprimer l'*Ain*.

village où vivait cette famille, les querelles de ménage, causées par sa stérilité, avaient fait bruit : le vœu ne put manquer d'y être également divulgué, ni son succès d'y causer une vive sensation. Ce peuple qui voyait le doigt de Dieu en tout, qui, selon notre historien, disait : *Dieu a clos les entrailles de Hannah*, n'a pas manqué de dire que *Dieu lui avait donné* cet enfant par un don spécial. Cet enfant consacré devint l'objet de la curiosité et de l'attention publiques. — Suivons son histoire :

« Lorsque le temps de sevrer Samuël fut venu
« (ceci dans les mœurs du pays comporte au
« moins deux ans), *Hannah* fut le présenter au
« grand-prêtre à *Shiloh*, en y joignant une of-
« frande de trois veaux, de trois mesures de
« farine et d'une amphore de vin. Héli accepta
« l'enfant qui de ce moment fut élevé sous sa
« surveillance. »

Ici, le narrateur nous dit que *Hannah* composa elle-même un cantique qui remplit les dix premiers versets du chapitre second. La femme d'un cultivateur aisé, même riche si l'on veut, mais enfin la femme d'un homme de campagne, une paysanne peut-elle avoir composé un morceau qui a les formes poétiques ? cela n'est pas probable. Ce cantique a dû être fait par quelque lévite du temps, et même après coup par l'écrivain

de cette histoire. Cette licence nous avertit de l'intérêt personnel et même de la partialité que nous devons trouver en tout ce récit.

La situation domestique de Samuël dans la maison de Héli mérite une attention particulière à raison de l'influence qu'ont dû exercer sur son caractère toutes les circonstances de son éducation : cet enfant est comme orphelin dans une famille étrangère ; cette famille est composée d'une ou plusieurs femmes de Héli déjà âgé, puisque ses deux fils *Ophni* et *Phinées* étaient sacrificateurs en exercice ; ses deux fils déjà mariés ont aussi des enfants sur qui doit se porter la tendresse de toute la maison. Selon les mœurs du pays et du temps, ces divers personnages ont dû vivre réunis ; naturellement Samuël n'a dû recevoir que des soins de charité et il a pu être exposé à des jalousies. Son caractère a dû se concentrer, le porter à se suffire à lui-même, à ne s'épancher, à ne se confier à personne ; il a eu le temps de penser et de méditer : L'âge est venu développer en lui cette double faculté ; il a dû devenir observateur de tout ce qui se passsait autour de lui ; et il a pu tout voir, parce qu'il a vécu sous la protection du grand-prêtre, dans une intimité de famille et dans un service d'autel et de temple, qui l'ont initié à tous les secrets.

Vers quinze ou seize ans, ce service du *temple* (1) l'a mis en rapport avec tous les fonctionnaires, avec tous les lévites qui y étaient employés : *Shiloh* situé en pays montueux et de difficile accès, pour cause de sûreté, n'était pas une ville mais un village dont la population dut se composer uniquement de prêtres et de lévites. C'est un état de choses que l'on retrouve chez tous les anciens où les siéges d'oracles, les foyers de culte étaient tenus à distance des regards profanes et de l'inspection populaire ; dans tout village, on sait combien il y a de caquet, de petites passions, d'inimitiés, de jalousies ; dans un village de prêtres, qui, quoique mariés, ne participaient pas moins au caractère des moines, on sent que si les formes furent plus graves, le fond ne fut guère moins agité par des tracasseries de tout genre. Dans le cas dont je traite, des circonstances particulières durent y fournir un puissant aliment.

Le grand-prêtre Héli devenait vieux ; on calculait son successeur : ses deux fils *Ophni* et *Phinées* avaient aigri les esprits par un genre de vexation qui mérite d'être textuellement cité :

---

(1) Le texte emploie ce mot, quoiqu'il n'y eût point encore de *temple* comme celui de Salomon : c'était ou ce dut être un bâtiment provisoire, assez simple, comme le furent les premiers temples chez les anciens.

« Or les fils d'Héli étaient des hommes de vice
« et de débauche qui ne connaissaient ni Dieu,
« ni le devoir du prêtre envers le peuple.
« — Lorsqu'un Hébreu offrait un sacrifice, le
« serviteur de l'un d'eux venait à l'endroit où
« l'on faisait cuire la chair (de la victime);
« il plongeait une grande fourchette à trois dents
« soit dans la chaudière, soit dans la marmite,
« et tout ce qu'il en pouvait retirer du coup, il
« l'emportait pour le prêtre; (de même) avant
« que l'on fît griller les graisses, il disait : Donnez-
« moi de la chair pour le prêtre, il n'en veut
« point de cuite, il la veut crue; l'homme ré-
« pondait, Laissez-la moi griller selon l'usage et
« vous en prendrez ce que vous voudrez : Non
« disait le serviteur, donnez-la moi de suite, ou
« je la prendrai de force; et l'on traitait ainsi
« tous ceux qui venaient à *Shiloh*. »

§ IV.

Caractère essentiel du prêtre en tout pays : origine et motifs des corporations sacerdotales chez toute nation.

Ce récit naïf présente divers sujets d'instruction : D'abord il peint la simplicité ou pour mieux dire la grossièreté des mœurs du temps, très-analogues au siècle d'Homère; j'ai dit que ce peuple hébreu n'était composé que d'hommes

rustiques vivant sur de petites propriétés qu'ils cultivaient de leurs mains, comme font aujourd'hui les Druzes : la seule classe un peu bourgeoise, un peu moins ignorante, était la tribu des Lévites, c'est-à-dire, des prêtres qui vivaient oiseux, entretenus par les offrandes volontaires ou forcées de la nation : Cette classe avait plutôt le temps que les moyens d'occuper son esprit. Cet esprit se montre ici dans le ton et le style du narrateur qui, par son instruction en *devoirs* de *prêtre*, s'annonce pour un homme du métier. On peut comparer ce lévite aux moines du huitième et du neuvième siècle écrivant leurs dévotes chroniques sous les auspices de la superstition et de la crédulité. Dans ce même récit, on voit le caractère essentiel du prêtre dont le premier et constant objet d'attention est cette *marmite* ou *chaudière* sur qui se fonde son existence, et cela nous révèle les motifs de tout ce régime de victimes et de sacrifices qui joue un si grand rôle chez les peuples anciens.

Jusqu'ici je n'avais pu concevoir le mérite et la convenance d'avoir converti les cours et les parvis des temples en *boucheries* journalières, en *vivanderies* permanentes ; je ne conciliais pas l'idée du hideux spectacle de ces égorgements d'animaux sensibles, de ce versement de flots de sang, de ce nettoyement d'entrailles, avec les

idées que nous nous faisons de la majesté, de la bonté divines qui repoussent si loin les besoins grossiers que supposent ces pratiques. En réfléchissant à ce qui se passe ici, je vois maintenant la solution très-naturelle de l'énigme; je vois que dans leur état primitif, les anciens peuples ont été comme sont encore les Tartares d'Asie et leurs frères nos sauvages d'Amérique, des hommes féroces luttant incessamment contre des dangers, contre des besoins dont la violence exaltait tous les sentiments; des hommes habitués à verser le sang à raison de la chasse sur qui se fondait leur subsistance : dans cet état, les premières idées qu'ils se sont faites, les seules qu'ils aient pu se faire de la divinité, ont été de se la représenter comme un être plus puissant qu'eux, mais raisonnant et sentant comme eux, ayant leurs passions et leur caractère : l'histoire entière dépose de la vérité de ce fait.

Par suite de ce raisonnement, ces sauvages crurent que tout fâcheux accident, tout mal qui leur arrivait, avait pour cause intime la haine, le ressentiment, l'envie de quelqu'agent caché, de quelque pouvoir secret irascible, vindicatif comme eux-mêmes et conséquemment susceptible comme eux d'être apaisé par des prières et par des dons. De cette idée naquirent ces habitudes spontanées d'offrandes religieuses dont

la pratique se montre chez presque tous les sauvages anciens et modernes ; mais parce qu'en tout temps, en toute société il naît ou il se forme des individus plus subtils, plus *madrés* que la multitude, il se sera de bonne heure trouvé quelque vieux sauvage qui, ne partageant point cette croyance ou s'en étant désabusé, aura conçu l'idée de la tourner à son profit, et aura supposé avoir des moyens secrets, des recettes particulières pour calmer la colère des *dieux*, des génies ou *esprits*, et pour se les rendre propices : l'ignorance vulgaire toujours crédule, surtout lorsqu'elle est mue de crainte ou de désir, se sera adressée à ce mortel favorisé, et voilà un *médiateur* constitué entre l'homme et la divinité : voilà un voyant, un jongleur, un prêtre comme en ont tous les Tartares, comme en ont la plupart de nos sauvages et des peuples nègres : ces *jongleurs* auront trouvé commode de vivre ainsi aux dépens d'autrui et ils auront cultivé et perfectionné leur art de faire des illusions, des tromperies : la *fantasmagorie sacerdotale* sera née : aujourd'hui que ses moyens physiques nous sont connus, nous apercevons ses artifices dans les prodiges des anciens oracles, dans les miracles de l'ancienne magie.

A l'époque où le métier devint avantageux, il se fit des associations d'adeptes, et le régime

de ces associations devint la base du sacerdoce : or, comme ces corporations de *Devins*, de *Voyans*, d'*Interprêtes*, et de *Ministres* des dieux employaient tout leur temps à leurs fonctions publiques, à leurs pratiques secrètes, il fut nécessaire que leur subsistance journalière et annuelle fût organisée en système régulier; alors le régime jusque-là casuel des offrandes et des sacrifices volontaires fut constitué en tribut obligatoire par *conscience*, régulier par *législation* : Le peuple amena au pied des autels, au parvis des temples l'élite de ses brebis, de ses agneaux, même de ses bœufs et de ses veaux; il apporta de la farine, du vin, de l'huile : La corporation sacerdotale eut des rentes, la nation eut des cérémonies, des prières, et tout le monde fut content. Le reste n'a pas besoin d'explication (1) : seulement je remarque que la division des animaux en purs et impurs paraît dériver de leur *bonté* comme *mangeables* ou de leur *inconvenance* comme nuisibles ou désagréables à manger; voilà pourquoi le bouc puant était jeté



(1) Beaucoup d'ouvrages critiques et philosophiques, ont été composés sur l'origine, le droit, le mérite ou l'abus de la royauté; sur les vexations, les vices, les scandales des rois : n'est-il pas singulier que l'on en ait si peu composé de tels sur l'origine, le droit, l'abus de la prêtrise, sur les vices, les scandales des prêtres? Pourquoi cela, quand le sujet est si riche? — Parce qu'en tout pays, la plupart des écrivains ont été de la caste des prêtres.

dans le désert; pourquoi le vieux bélier coriace et *suiveux* était brûlé *sans reste;* pourquoi le porc ladre et donnant la gale était *honni;* mais c'est assez parler de la cuisine des prêtres de *Shiloh* : suivons leur histoire.

§ V.

Manœuvres secrètes en faveur de Samuël. — Quel a pu en être l'auteur?

« Or Héli était très-vieux; il apprit ce que fai- « saient ses fils; il leur en fit des reproches, « mais il ne l'écoutèrent point, *parce que Dieu voulait les tuer.* »

Quelle pensée scélérate et perverse! *endurcir les gens pour les tuer!* mais à qui Dieu a-t-il dit sa pensée? si c'est à l'homme seulement, si c'est au prêtre qui nous la répète, n'avons nous pas droit de l'attribuer à ce porteur de parole lui-même, à ce soi-disant interprête? Il est clair que ceci ne vient point de Dieu, mais d'une *bouche juive*, d'un *cœur hébreu fanatique* et *féroce*, plein des passions et des préjugés qu'il place dans son idole. — Revenons à Samuël.

« Il s'avançait (en années) et croissait, dit « le texte, et il était agréable à Dieu et aux « hommes. »

Ici, toutes les traductions commettent une erreur, elles qualifient Samuël *d'enfant*; ce n'est pas là le sens du mot hébreu *nar*; il signifie jeune homme adolescent, et il peut s'appliquer jusqu'à l'âge de vingt à vingt-cinq ans; la preuve en est que le texte l'applique à l'écuyer qui accompagne Jonathas dans un coup de main militaire des plus audacieux; à David quand il est présenté à Saül comme un sujet déjà fort et propre à la guerre; aux serviteurs des prêtres qui parlent de prendre la chair par violence; toutes ces applications nécessitent un âge de vingt ans au moins.

Samuël n'a pu en avoir moins à l'époque dont nous parlons, et il a pu en avoir jusqu'à vingt-quatre, comme il résulte du calcul de sa vie; car, sous peu, nous allons voir périr Héli très-vieux; vingt ans et sept mois après Samuël va commencer sa propre judicature jusqu'à ce qu'il devienne assez vieux pour vouloir se substituer ses enfans, et il vivra encore environ *dix-huit ans* sous Saül : enfin il mourut très-âgé. Supposons-lui *vingt ans* d'administration, plus ces *dix-huit ans*, plus les vingt entre son avénement et la mort d'Héli, voilà cinquante-huit ans; l'on ne peut lui donner moins de vingt à vingt-deux ans à la mort d'Héli pour faire soixante-dix-huit ou quatre-vingts ans qu'exige sa vie.

A cet âge de *vingt-deux ans*, il a été déjà capable de beaucoup de calculs et de raisonnements: il a été nourri de tous les discours, de toutes les plaintes, de toutes les intrigues, de tous les projets du cercle sacerdotal dans lequel il vivait : Il a entendu les vœux souvent formés de voir exclure les enfans d'Héli; de voir apparaître un de ces *hommes de Dieu* envoyés de temps à autre pour sauver le peuple d'Israël; il a su ce qu'il fallait pour être un *homme de Dieu;* pourquoi ne se serait-il pas lui-même trouvé propre à jouer ce rôle? La suite du récit va nous éclaircir cette question.

Sur ces entrefaites arrive un incident singulier; « un *homme de Dieu* (1) vient trouver « Héli : il lui reproche au nom de *Jehovah* ou « *Jehwh* les prévarications de ses enfants : il lui « annonce qu'ils ne lui succèderont point et que « *Jehwh* s'est choisi un autre prêtre fidèle. Je « couperai, dit Dieu, ton bras (c'est-à-dire « ton pouvoir) et le bras de ta maison, en sorte « qu'elle n'aura point de vieillards. Le signe « que j'en donnerai sera que tes deux enfants « Ophni et Phinées *mourront en un même* « *jour;* et je me susciterai un prêtre selon mon « cœur et mon esprit pour gouverner pendant

(1) *Voyez* la note à la fin, n°. Ier.

« toute sa vie. Les gens de ta maison viendront « se courber devant lui, et lui offrir une petite « pièce d'argent en le priant de les admettre « au service du temple. »

Que de choses à noter dans ce récit? d'abord voici un tête-à-tête divulgué; par qui? Héli ne s'en sera pas vanté; c'est donc l'*homme de Dieu* qui l'a ébruité. Quel intérêt a-t-il eu de préparer les esprits à un changement désiré de plusieurs, même du plus grand nombre? En sa qualité de prophête et de *prédiseur*, cet *homme de Dieu* a dû connaître le successeur annoncé, déjà présumé; n'agirait-il pas déjà de concert avec lui? Sa prédiction va se trouver faite en faveur de Samuël. — Samuël ne jouerait-il pas un rôle en cette affaire? L'axiome de droit dit : *celui-là a fait qui a eu intérêt de faire ;* ici ne serait-ce pas *Samuël* même? Notez qu'Héli était aveugle et qu'on a pu lui parler sans qu'il ait reconnu la personne : Il y a ici manœuvre de fourberie; Samuël n'est pas atteint; mais il est prévenu. Quant à la prédiction de la mort des deux fils d'Héli en un même jour, on sent combien il a été facile à l'écrivain ou au copiste de l'interpoler après coup : où est le procès-verbal primitif? Suivons le récit.

« Chap. 3. Or Samuël servait Dieu près « d'Héli (il faisait le service du temple), la pa-

« role de Dieu était rare en ce temps-là; il n'ap-
« paraissait plus de visions (1). Les yeux d'Héli
« s'étaient obscurcis, il ne voyait plus; et il arriva
« (une nuit) qu'Héli était couché en son lieu;
« la lampe n'était pas éteinte et Samuël était aussi
« couché dans le temple du (dieu) *Jehowh*, où
« est l'arche sainte; et Dieu appela Samuël lequel
« courut vers Héli et lui dit : Me voilà; tu m'as
« appelé : Non, dit Héli, je ne t'ai point appelé,
« retourne et dors. Une seconde fois Jehowh
« appela Samuël, et Samuël courut vers Héli
« qui dit encore : Je ne t'ai point appelé; retourne
« et dors : or Samuël ne connaissait point encore
« la parole de Dieu; appelé une troisième fois,
« il courut encore vers Héli qui comprit alors
« que c'était Dieu qui l'appelait. Retourne, dit-
« il, si l'on t'appelle de nouveau, réponds :
« Parle, *Jehowh*, ton serviteur écoute : Samuël
« retourna se coucher et (le dieu) Jehowh vint
« se poser debout et il lui cria deux fois,
« Samuël : et Samuël répondit : Parle, ton ser-
« viteur écoute. » (*Voyez* la note n° 2.)

Pour abréger ce récit, il suffit de dire que le dieu Jehowh répéta en substance ce que l'homme de Dieu avait déjà dit à Héli, savoir : qu'à raison

(1) Les Hébreux s'étaient éclairés par quelques progrès de civilisation.

des prévarications de ses enfans et de sa faiblesse à ne pas les réprimer, il avait supplanté sa maison et qu'il lui substituerait un étranger dans le pouvoir suprême : Le lendemain matin, Samuël resta silencieux sur la chose, mais Héli le força de tout lui réciter : Après l'avoir entendu, le vieillard se contenta de dire : « Il est *Jehwh* (le « maître), il fera ce qui sera bon à ses yeux. »

Maintenant pour apprécier cette histoire, je ne veux point raisonner sur le fond du fait : Dieu, venir dans une chambre, se poser de bout à distance d'un lit, parler comme une personne de chair et d'os; que pourrais-je dire à qui croirait un tel conte? Je ne m'occupe que de la conduite et du caractère de Samuël; et d'abord, je demande qui a vu, qui a entendu tout ceci et surtout qui l'a raconté, qui l'a ébruité et rendu public? Ce n'est pas Héli; ce ne peut être que Samuël seul, qui est ici acteur, témoin, narrateur; lui seul a eu intérêt de faire, intérêt de raconter : Sans lui, qui eût pu spécifier tous les menus détails de cette aventure (1)? Il est évident que nous avons ici une scène de fantasma-

(1) L'auteur des *Paralipomènes* (présumé être le prêtre Ezdras), nous dit positivement, liv. 1, chap. 29, v. 29 : « Toutes les actions « du roi David, tant les premières que les dernières, sont écrites « dans le livre du prophète *Samuël*, dans celui du prophète « *Nathan* et dans celui du prophète *Gad*. »

gorie du genre de celles qui ont eu lieu chez tous les peuples anciens, dans les sanctuaires des temples et pour l'émission des oracles. Le jeune adepte y a été encouragé par la caducité, par la faiblesse physique et morale du grand-prêtre Héli ; peut-être par l'instigation de quelques personnages cachés sous la toile, ayant des intérêts, des passions que nous ne pouvons plus juger ; néanmoins le plus probable est que Samuël ne s'est fié à personne, et ce que par la suite nous verrons de sa profonde dissimulation fixe la balance de ce côté.

La divulgation n'a pas été difficile ; il aura suffi de quelques confidences à un serviteur, à un ami dévoué ; à une vieille ou à une jeune prêtresse pour que l'apparition de Dieu, pour que son oracle venu de l'arche sainte se soit répandu, en acquérant de bouche en bouche une mystérieuse intensité de certitude et de croyance.

« Or Samuël grandit, ajoute le texte, et Dieu « fut avec lui et aucune de ses paroles ne tomba « par terre ; et tout Israël connut qu'il était de« venu prophète de Dieu ; et Dieu continua d'ap« paraître dans Shiloh. »

Sur ce mot, *prophète*, j'observe que le narrateur nous dira bientôt qu'à cette époque le terme hébreu *nabîa*, employé ici, n'était point connu, que l'on ne se servait que du mot *râh*.

qui signifie *voyant.* Nous avons donc ici un écrivain posthume qui a rédigé à son gré les mémoires que Samuël ou autres contemporains avaient composés au leur. Il lui a plu d'établir en fait positif *la croyance de tout Israël* en ce conte, mais il est seul déposant, il n'est pas même témoin. Si nous avions de ce temps-là des mémoires de plusieurs mains, nous aurions matière à juger raisonnablement : déjà nous en avons le moyen dans le verset où il nous dit que *depuis du temps la parole de Dieu était devenue rare* et qu'il n'apparaissait plus de visions : Pourquoi cela? parce qu'il y avait des incrédules; parce qu'il était arrivé des scandales, de faux oracles, des divulgations de supercheries sacerdotales qui avaient éveillé le bon sens de la classe riche ou aisée du peuple : L'aveugle et fanatique croyance était restée, comme il arrive toujours, dans la multitude; ce fut sur elle que Samuël compta, et nous verrons lors de l'installation de Saül, qu'il eut toujours contre lui un parti de *non croyants* assez puissant pour l'obliger à beaucoup de ménagements, pour l'obliger même à se démettre.

---

§ VI.

Nouvelle servitude des Hébreux. — Samuël dans sa retraite prépare leur insurrection et devient Sufete *ou juge. — Superstition du temps.*

A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire après sa vision, voilà Samuël candidat sur le trottoir de la puissance; le peuple s'occupe de lui: On attend les événements; Héli tout vieux peut mourir à chaque instant; le temps s'écoule; supposons un, ou au plus deux ans, Samuël a eu vingt-deux ans, ou au plus vingt-quatre; une guerre survient, les Philistins, par motif quelconque, la déclarent: Les Hébreux s'assemblent; une bataille se livre au lieu nommé *Aphek;* ils sont battus; leurs dévots imaginent d'amener l'arche dans le camp, afin que Dieu *Jehwh* pulvérise les Philistins; ceux-ci d'abord effrayés reprennent courage: ils taillent en pièces les Hébreux, ils s'emparent de l'arche, l'emmènent dans leur pays et soumettent tout Israël au tribut. Dans cette bataille, les deux fils d'Héli sont tués; le vieillard resté à *Shiloh* apprend sur son haut siége de juge tout ce désastre; frappé de désespoir, il tombe renversé, se disloque la nuque et reste mort: Le siége est vacant, ouvert à

Samuël; mais sa fine prudence juge le moment trop orageux; il se retire sans bruit en son pays, espérant avec raison que le peuple malheureux, vexé par l'ennemi, ne sera que mieux disposé à recevoir un libérateur quand il sera temps. Ce temps fut long; Samuël eut le loisir et la nécessité de préparer de longue main les moyens qui effectivement le ramenèrent sur la scène, comme nous le verrons. Ce qui se passa dans cet intervalle ne lui est pas directement relatif, mais parce qu'il offre une vive image de l'esprit du temps, il mérite de prendre place ici.

L'arche du Dieu des Juifs était aux mains profanes des Philistins; il semblerait que ce peuple ennemi eût dû profiter de l'occasion de détruire ce talisman dont il était lui-même épouvanté; mais à cette époque la superstition était commune à tout peuple, et chez tout peuple la corporation des prêtres avait un intérêt commun à l'entretenir, de peur que le mépris d'une idole étrangère n'amenât des guerriers farouches à examiner de plus près l'idole indigène. L'arche est donc respectée; les prêtres philistins la placent dans le temple de leur dieu *Dagon* en la ville d'*Azot*: Le lendemain en se levant, les gens d'Azot trouvent l'idole de Dagon tombée sur le visage (posture d'adoration) à côté de l'arche; ils relèvent l'idole et la replacent; le lendemain ils la retrou-

vent tombée encore; mais cette fois ses mains et sa tête, séparées du corps, étaient posées sur le seuil du temple. — On peut juger de la rumeur. D'où vint ce tour d'audace et de fourberie secrète? quelque juif s'était-il introduit dans la ville avec cette ruse, avec cette habileté de filouterie dont les Arabes et les paysans d'Égypte et de Palestine donnent encore de nos jours d'étonnants exemples? Cela serait possible; le fanatisme a pu y conduire; il paraît que le temple n'avait point de sentinelles, que même il était ouvert. La sécurité de la victoire aura banni toute vigilance; d'autre part ne serait-il pas possible que même les prêtres de *Dagon* eussent calculé cette fourberie par le motif que j'ai indiqué ci-dessus? Leur conduite subséquente, tout-à-fait partiale, va rendre cette alternative la plus probable.

Le peuple d'*Azot* n'a point dû croire son Dieu assez impuissant pour se laisser traiter ainsi par une force humaine; il aura dit, « c'est Dagon » lui-même qui explique sa volonté, qui déclare » son respect pour son frère le Dieu des Juifs; » il ne veut point le tenir captif, » L'alarme se répand, les *prédiseurs* annoncent quelque calamité, suite de la colère céleste; survient une maladie épidémique d'intestins (notez qu'en ce pays, les hernies et les dyssenteries sont communes), puis une irruption de rats et de mulots

destructeurs; les têtes s'échauffent; tout est attribué à la captivité de l'arche; le peuple du lieu demande sa sortie; le peuple d'une autre ville où on la mène, apprenant le motif, en conçoit un surcroît d'alarme; la maladie survient par contagion : la terreur devient générale.

Enfin après sept mois de déportation, les chefs militaires des Philistins appellent devant eux leurs prêtres et leurs devins; ils leur demandent ce qu'ils doivent faire de l'arche; c'était le cas de la brûler; mais remarquez la réponse des prêtres; ils conseillent non-seulement de la renvoyer, mais encore d'y joindre une offrande expiatoire du péché des guerriers. Ceux-ci, (par un cas assez commun) non moins crédules que braves, demandent : Quelle offrande? les prêtres répondent : « Faites fabriquer cinq anus « d'or et cinq rats aussi d'or selon le nombre de « vos principautés pour calmer le Dieu des Hé« breux : Pourquoi avez-vous endurci vos cœurs « comme le roi d'Égypte? Vous avez été frappés « comme lui; renvoyez de même l'arche du Dieu « des Hébreux. »

Ici l'esprit et le système des prêtres sont évidents; ils nourrissent la crédulité publique en faveur de leur pouvoir particulier, aux dépens mêmes des intérêts de leur propre nation; n'ai-

je pas eu raison de dire que le tour joué à Dagon est venu de leur main.

La rentrée de l'arche chez les Hébreux est comme de raison, accompagnée de prodiges; mais leur existence prouverait encore plus le manque de jugement de l'écrivain que la crédulité du peuple : Cet écrivain veut que dans un *seul* village, où la curiosité engagea les paysans à regarder dans l'arche, Dieu ait frappé de mort cinquante mille de ces curieux : Dans le style sacerdotal c'est toujours Dieu qui *tue*, qui *extermine*; mais comme en ce pays là, il n'y a et il n'y eut jamais de village de cinq mille âmes, ni même de trois mille, il est clair qu'on doit supprimer plusieurs zéros et peut-être tous; le but de notre lévite a été d'effrayer le vulgaire et de *tuer* cet esprit de recherche et d'examen qui est l'effroi des imposteurs et des charlatans. L'arche fut déposée au village de *Gabaa* où elle resta *paisible pendant vingt ans.* (*Voy.* le ch. 7, v. 2.) A la mort d'Héli, Samuël en avait vingt-deux à vingt-quatre; il était donc maintenant âgé de quarante-deux à quarante-quatre ans, dans la vigueur de l'esprit et la maturité du jugement.

Comment avait-il passé ce long intervalle? Le livre ne nous le dit pas, parce qu'il n'est habituellement qu'une chronique sèche, un vrai

squelette dépouillé de ses ligaments; mais l'issue va nous prouver qu'il n'avait pas perdu son temps : Les circonstances étaient difficiles; les Hébreux accablés de deux défaites meurtrières, n'avaient plus de force morale ni militaire : L'ennemi, maître du pays, surveillait tous leurs mouvements : Sa jalousie ne leur permettait pas même d'avoir des forgerons de peur qu'ils ne fissent des armes : Sa politique les épuisait par des tributs de toute nature, les divisait par des préférences perfides : Samuël retiré dans son pays natal où il avait apporté sa réputation de prophète, ne put manquer d'y avoir des envieux, des ennemis : Où est-on prophète moins qu'en son pays? Il fallut calmer les passions domestiques; endormir l'espionage étranger; dissimuler son crédit, sa capacité, et cependant préparer sous main les moyens de secouer un joug insupportable par une révolte inattendue qui n'allât pas être un coup manqué.

En effet, au bout des vingt ans cités, cette révolte éclate : tout à coup un cri de guerre appelle, assemble les Hébreux au camp de Maspha (1). Les Philistins arrivent bientôt pour les

---

(1) De nos jours, c'est encore le même usage chez les Druzes et leurs voisins du Kasraouan. Des hommes se placent le soir sur les hauteurs, et se transmettent de l'un à l'autre un cri, qui, en moins de deux heures, est répandu dans tout le pays.

combattre; à la guerre un des premiers moyens de succès est dans la confiance de l'homme qui se bat, surtout s'il n'a pas l'habitude et l'art de se battre; ici ce n'étaient que des paysans levés en masse précisément comme sont encore les Druzes actuels; en de tels hommes la confiance naît de l'idée qu'ils se font de l'habileté de leur chef et de la bonté de leur position; Samuël qui eut le choix de ces deux moyens, eut déjà un grand avantage; le local de *Maspha* coupé de ravins et de coteaux, au bord d'une plaine, le mit en mesure d'accepter ou de refuser le combat; ainsi posté, on sent qu'il attend le moment favorable; il connaît l'extrême superstition des deux partis combattants; il lui faut quelques prodiges, quelques présages semblables à ceux de tous les anciens peuples; il épie ce qui l'entoure; il aperçoit dans l'atmosphère une indication d'orage; des gens apostés le pressent d'invoquer Dieu en faveur *du peuple chéri;* il annonce un sacrifice; il immole un agneau; il invoque *Jehwh* à grands cris; les Philistins commencent l'attaque; le tonnerre éclate; les juifs sont persuadés que Dieu répond à son prêtre; il chargent avec transport et l'ennemi est battu. Telle est la substance du chapitre 7, revêtue des probabilités omises par le narrateur. Le succès de cette journée fut tel que les Philistins vaincus, rendirent les bourgs qu'ils

avaient depuis long-temps usurpés, et cessèrent de troubler le peuple hébreu qu'ils avaient dominé.

Ici commence la judicature de Samuël, c'est-à-dire l'exercice de ce pouvoir suprême vers lequel il tendait depuis si long-temps. Cette victoire de Maspha l'établit en une position nouvelle et meilleure; mais il ne faut pas s'y tromper : dans un état démocratique comme était celui des Hébreux, chez un peuple de paysans répandus sur un territoire coupé de montagnes, de bois, de ravins, où chaque famille vivait sur sa propriété, où il n'existait ni subordination municipale, ni force militaire organisée, ni même une seule ville ayant une masse de six mille habitants, on sent que l'exercice du pouvoir était soumis à une opinion morcelée, flottante, susceptible de beaucoup de vicissitudes. La seule superstition était le lien général et commun; mais cette superstition n'est pas toujours un obstacle à la lutte des intérêts et des passions. Dans un tel ordre de choses, on ne peut disconvenir que Samuël n'ait gouverné avec prudence et talent, puisque tout le temps de son administration fut paisible au dedans et au dehors; la preuve de cette paix est que le narrateur passe sans aucun détail à nous dire que Samuël ne cessa plus de juger et qu'étant devenu vieux, il établit ses enfants juges

à côté de lui (pour les préparer à lui succéder). Cette durée non exprimée comporte une vingtaine d'années, ce qui donne un âge de soixante-deux à soixante-quatre ans à Samuël, au moment où, contre son attente, on va le forcer de nommer un roi.

§ VII.

Le peuple rejette les enfans de Samuël et le force de nommer un roi. — Samuël a exercé la profession de devin.

Ce contre-temps auquel il paraît que sa divination ne s'était pas attendue, fut causé par la mauvaise conduite de ses enfants qui, semblables à ceux d'Héli, trouvèrent le secret d'irriter, de scandaliser le peuple par leurs vexations, leurs débauches, leur impiété; de manière que nous voyons ici ce mécanisme général de l'espèce humaine qui, sans jamais profiter de l'exemple et de l'expérience, retombe toujours dans le cercle des mêmes habitudes, des mêmes passions : Les pères arrivent au pouvoir par beaucoup de peines et de soins ; les enfants nés dans l'abondance, se livrent aux écarts et aux habitudes vicieuses qu'engendre la prospérité; néanmoins, il est à croire que dans cette occasion, le mécontentement de la multitude fut alimenté par l'opposition et la

haine secrètes de familles puissantes, peut-être même sacerdotales, choquées d'avoir pour chef et maître, un homme de bas étage, un intrus; il est à remarquer qu'encore aujourd'hui, chez les Druzes et chez les Arabes, ce préjugé de famille *ancienne*, de famille *riche* et pour ainsi dire *noble*, exerce une grande influence sur l'opinion populaire. Toujours est-il vrai qu'à l'époque dont il s'agit, une sorte de conspiration fut formée puisque, selon l'historien, une députation des anciens d'Israël, vint trouver Samuël à sa résidence paternelle de *Ramatha* pour lui demander un roi, un gouvernement royal constitué comme chez les peuples voisins dont l'exemple général lui fut allégué.

La réponse qu'il fit à cette députation, les détails de la conduite qu'il tint en cette affaire, décèlent le dépit d'une ambition trompée, d'un orgueil profondément mécontent; il lui fallut plier sous la force, céder à la nécessité; mais nous allons le voir dans l'exécution porter un esprit de ruse, même de perfidie qui, par son analogie avec ses aventures du temple, ses prétendues visions et révélations nocturnes, met à découvert tout son caractère. On le force de nommer un roi; il pourrait, il devrait par conscience choisir l'homme le plus capable par ses talents, par ses moyens de tout genre, de

remplir ce poste éminent; point du tout : Un tel homme régnerait par lui-même et ne lui obéirait pas; il lui faut un sujet docile; il le cherche dans une famille de bas étage, sans crédit, sans entours, ayant à la vérité cet extérieur qui en impose au peuple, mais quant au moral, n'ayant que la dose de sens nécessaire à un cours de choses ordinaires, en sorte qu'un tel homme aura le besoin de recourir souvent à un bienfaiteur qui conservera la haute main. Samuël, en un mot, va chercher un bel homme de guerre qui sera son pouvoir exécutif, son lieutenant, tandis que lui continuera d'être le pouvoir législatif, le régnant. Voilà le secret de toute la conduite que nous allons lui voir tenir dans l'élection de Saül, puis dans la disgrace de ce roi et dans la substitution de David laquelle fut un dernier trait de machiavélisme sacerdotal : Écoutons l'historien dont le récit est toujours d'une naïveté instructive et piquante.

« Il y avait dans la tribu de Benjamin un « homme appelé Kis, grand et fort : son fils « nommé Saül était le plus bel homme des en- « fants d'Israël; sa taille était plus haute de « toute la tête que celle ordinaire : il arriva que « les ânesses de Kis, disparurent un jour; il dit « à son fils de prendre un valet et d'aller en- « semble à leur recherche : ils traversèrent la

« montagne d'Ephraïm, puis le canton de *Shel-*
« *shah*, sans rien trouver, puis encore le canton
« de *Salim* et celui de *Iemini :* Quand ils furent
« à celui de *Souf* où vivait Samuël, Saül voulut
« s'en retourner, mais son valet lui dit : « Il y a
« ici dans le bourg un homme de Dieu très-
« respecté, tout ce qu'il dit, arrive; allons le
« consulter, il nous éclairera; Saül répondit ;
« Nous n'avons rien à lui présenter (1); j'ai sur
« moi un quart de sicle d'argent, reprit le valet,
« je le donnerai au *voyant*, car alors, dit le texte,
« on appelait voyant (Râh) ce qui, aujourd'hui,
« s'appelle prophète (Nabiâ). »

Notez bien ces détails; c'est-à-dire qu'en ces temps d'ignorance générale et de crédulité rustique, le peuple hébreu partageait avec le Grecs d'Homère, avec les Romains de Numa, avec tous les peuples de l'antiquité, la ferme croyance aux *devins*, aux *diseurs* d'oracles et de bonne aventure, et que Samuël fut un de ces *devins-là*. Nos biblistes s'efforcent vainement d'imaginer des différences entre la divination des juifs et celle

(1) L'ancien et indélébile usage de ces pays, l'usage de tous les peuples arabes, est, comme l'on sait, de ne jamais se présenter devant quelqu'un sans lui offrir un cadeau quelconque : ici le quart de *Sicle* est connu pour avoir pesé 21 grains d'argent fin, valant un peu moins de cinq sols de France; mais à cette époque, l'argent plus rare pouvait valoir dix fois plus qu'aujourd'hui ; ce quart a pu représenter en *denrées* 40 de nos sols.

des payens (1); ce sont des subtilités sans fondement : Les mœurs tant religieuses que civiles furent les mêmes : les livres des juifs en fournissent la preuve à chaque page, jusques dans le reproche perpétuel d'idolâtrie qui leur est fait par leurs propres écrivains; oui, cette manie de connaître l'avenir, qui est dans le cœur humain, cet art fripon de s'en prévaloir pour se faire des rentes sur la crédulité, sont des maladies épidémiques qui n'ont pas cessé de régner dans toute l'antiquité : Voyez le tableau que Cicéron en trace dans son curieux livre de la *divination;* voyez, comment sous le nom d'*Atticus,* il nous dépeint, non le bas peuple seulement, mais les gouvernants, les philosophes entêtés de cette croyance et la soutenant d'un appareil d'arguments qui ébranlerait encore aujourd'hui bien des gens qui s'en moquent; et comment cette croyance n'eût-elle pas dominé dans les temps passés, lorsque de nos jours, au milieu de nos sciences et des nombreuses classes d'hommes éclairés qui résultent du moderne système social, elle n'est pas éteinte et se retrouve encore dans les campagnes de l'Italie, de la Suisse, de la France même où l'on consulte le *sorcier;* lorsque les villes sont remplies de tireurs de

---

(1) Payens, *pagani*, gens de village, paysans

cartes et qu'au sein même des capitales, il n'a cessé d'exister des devins et des devineresses; des *voyants*, mâles et femelles, consultés par les bourgeois comme par les artisans, par les riches comme par les pauvres, par les gens d'église même, comme par les laïques (1).

Il ne faut donc pas s'étonner que chez les montagnards juifs cette croyance ait été générale, habituelle et même autorisée; car on voit leur roi Saül consulter une femme devineresse, une vraie Pythie delphique (chap. 28) pour lui faire apparaître Samuël : du temps de Jérémie, le roi Josias et les prêtres vont consulter la devineresse *Holdah*. Ce serait un utile et curieux travail en ce temps-ci de traiter de nouveau et à fond le sujet des devins, des oracles, des revenants, des esprits aériens, que dans le siècle dernier des savants tels que le hollandais Van-Dale et le français Fontenelle (2) n'ont pu qu'effleurer; il en résulterait sur les procédés des anciens serviteurs et agents des temples, sur le système de fourberie généralement adopté par les ministres des cultes de toute secte, un jour de reflet dont le siècle présent, malgré son orgueil, éprouve encore le besoin : mais je ne veux pas perdre de vue mon

(1) Et les illuminés de l'Allemagne et du Nord, l'auteur les oublie-t-il? Voyez la note n° 2 à la fin.

(2) Tout récemment, M. Clavier dans son livre des oracles.

sujet, je reviens à Saül et à son valet, en chemin pour consulter le *Voyant*.

« Ils montent vers le bourg; ils rencontrent « des femmes et filles qui venaient à la fon- « taine chercher de l'eau; ils leur disent: le « Voyant est-il ici? Elles répondent: Il y est « venu, parce qu'il fait aujourd'hui un sacrifice « sur le haut lieu; en vous pressant, vous le « trouverez avant qu'il y arrive pour manger, « car il a invité du monde. Ils entrent et bientôt « ils trouvent Samuël qui venait en face d'eux, « s'acheminant vers le haut lieu; or Dieu, avait « le jour précédent révélé à Samuël l'arrivée de « Saül en lui disant: Demain je t'enverrai l'homme « de Benjamin que tu sacreras chef de mon « peuple; et Samuël ayant regardé Saül, Dieu « lui dit (à l'oreille): Voilà cet homme. Saül « s'avança, et dit à Samuël: Indiquez-moi le logis « du Voyant; Samuël répondit: C'est moi; mon- « tez devant moi au lieu haut, vous mangerez « aujourd'hui avec moi; demain je vous ren- « verrai après vous avoir dit tout ce qui est dans « votre cœur: quant à vos ânesses égarées de- « puis trois jours, n'en prenez souci, elles sont « trouvées. Eh! tout ce qu'il y a de bon et de « meilleur dans Israël, à qui sera-t-il, sinon à « vous et à la maison de votre père? Saül « (étonné) répondit: Ne suis-je pas un Benja-

« mite de la moindre tribu d'Israël et des moindres « familles de la tribu ? Pourquoi me parlez-vous « de la sorte ? Et Samuël fit entrer Saül et son « valet dans la salle du repas où étaient environ « trente convives ; et Samuël dit au cuisi- « nier : « Donnez à ces deux étrangers le morceau « que je vous ai fait mettre à part » ; et le cuisi- « nier leur donna une épaule entière (de mou- « ton) (1). Ensuite étant revenus au bourg ; « Samuel entretint Saül sur la terrasse (toute la « soirée), et, à la pointe du jour, Samuël vint « dire à Saül : « Vous pouvez partir. » Et comme « ils descendaient du bourg, il lui dit encore : « Faites passer votre valet devant nous, mais « vous ; restez ici, j'ai à vous dire la parole de « Dieu. »

Que pensez-vous, mon ami, de tout ce narré ? Croyez-vous que ce soit par hasard que les ânesses de Kis aient disparu, et que Saül ait été amené à la maison de Samuël ? Permis à ceux qui croient aux voyants, aux devins, et à la surveillance particulière du Dieu de l'univers pour faire retrouver des ânesses ; mais pour qui n'a pas perdu ou abjuré le sens le plus commun, il est clair que tout ceci est une manœuvre astucieuse, secrètement ourdie pour arriver à un but

(1) L'épaule et le bras étaient l'emblème et même l'expression de la force active et du pouvoir.

projeté : On ne peut douter que Samuël, homme si répandu dans Israël, n'ait déjà connu la personne de Saül ; il a cru son caractère propre à ses fins ; mais pour s'en assurer précisément, il a fallu causer avec lui ; il n'a pu décemment aller le trouver, il a dû le faire venir ; il a dit à un dévoué comme en ont toujours les hommes de cette trempe : « Dieu veut éprouver son serviteur *Kis* ; « va, détourne ses ânesses, et mène-les à tel en« droit ». L'homme a obéi. Voilà Saül en recherche. Il ne trouve rien : en pareil cas combien de paysans Suisses, Bavarois, Tyroliens, Bretons, Vendéens, iraient chez le devin ? Or rien de plus facile à ce devin que d'aposter des gens sur la route que dut suivre Saül ; elle était prévue par Samuël ; il projeta le sacrifice et le repas, d'après ce calcul ; la portion mise à part pour un convive absent en est la preuve. Lorsqu'il a eu Saül en sa maison, il a employé la soirée à le sonder de toute manière ; il l'a préparé à son nouveau rôle ; finalement, il écarte le serviteur, et mystérieusement, sans témoin, il exécute la grande, l'importante cérémonie de lui verser un peu d'huile sur la tête (notez bien cette circonstance, *il l'oint sans témoins, en secret*, pour un effet qui sera *public*) ; il lui donne un baiser, dit le texte, il lui déclare que de ce moment Dieu l'a *sacré Roi incommutable*, ineffaçable d'Israël.

A ce point de leur intimité, on sent que la confidence a été complette : Saül a connu et accepté les propositions et les conditions de Samuël. Celui-ci, qui a mesuré l'esprit de son client, pour le subjuguer de plus en plus, lui fait diverses prédictions d'un accomplissement immédiat. « En retournant chez vous, lui dit-il, vous allez « rencontrer à tel endroit deux hommes qui « vous diront que votre père a retrouvé les « ânesses; plus loin, vous trouverez trois hommes « allant à Beitel : ils vous diront *telle chose*, ils « vous feront *tel présent :* plus loin, à la colline « des Philistins, vous trouverez la procession « des *prophètes* descendant du *haut lieu* au son « des lyres, des tambours (de basque), des « flûtes (à sept tuyaux), et des guitares. L'esprit « de Dieu vous saisira ; vous prophétiserez avec « eux, et vous serez changé en un autre homme. « Quand ces signes vous seront arrivés, vous « ferez ce que vous voudrez. Dieu sera avec « vous ; vous viendrez me trouver à Galgala pour « faire un sacrifice ; j'y descendrai pour faire les « offrandes pacificatoires ; vous attendrez sept « jours mon arrivée, et je vous ferai connaître ce « que vous ferez. Saül s'en alla, et tout ce que « lui avait prédit Samuël, lui arriva ».

Si l'on y prend garde, on ne verra là rien de miraculeux; il fut facile à Samuël d'organiser

toutes ces rencontres, et même de calculer le temps et le lieu de la procession des prophètes, cérémonie religieuse, qui, par cette raison, dut avoir ses jours et heures fixes.

§ VIII.

Qu'était-ce que les prophètes et la confrérie des prophètes chez les anciens Juifs ?

Autrefois je ne comprenais point ce que pouvaient être ces prophètes formant un cordon (1), une file d'hommes nus ou presque nus, dansant, chantant, échevelés, marchant au son des instruments (comme David devant l'arche). Je ne pouvais allier cette idée avec celle que je me faisais d'Isaïe, de Jérémie, d'Amos, de Nahum, etc., qui nous sont peints comme des hommes graves, écoutant en silence le souffle de vérités sublimes. Aujourd'hui que je connais ce pays, le caractère de ses habitants, je vois dans les mœurs actuelles la solution la plus simple du problème.

Il faut savoir que dans tous les pays musulmans il existe des confréries de dévots qui s'associent pour certaines pratiques et cérémonies, qu'eux-mêmes s'imposent, ou qui leur sont dictées

---

(1) Le mot hébreu *Habl* signifie positivement un *cable*, un *cordon*, une *chaîne*.

par des chefs ; à le bien prendre, la même chose n'a-t-elle pas lieu en Espagne, en Italie? n'a-t-elle pas eu lieu dans la France, l'Angleterre, l'Allemagne, dans toute la chrétienté, quand y régnait la ferveur religieuse? Si je recherche les motifs de ces associations volontaires, j'en trouve plusieurs; les uns naturels, dérivés de l'organisation même de l'homme, les autres artificiels, dérivés de l'état social.

L'homme organisé comme il l'est, ne peut vivre ni solitaire, ni silencieux, ni immobile. Ses nerfs ont le besoin, la nécessité d'agir comme son sang de circuler : ces nerfs sont construits de manière que si le fluide de sensibilité y est en surabondance, son évacuation, sa sécrétion deviennent aussi nécessaires que l'évacuation d'un excès de sang ou de sucs alimentaires. D'autre part, la nature a voulu par un mécanisme singulier que deux êtres humains ne pussent être en présence l'un de l'autre sans que leur système nerveux ne se mût réciproquement : de ces bases physiques, il a résulté que, dans l'état social, les hommes ont eu le besoin constant de se communiquer leurs idées, leurs sensations, leurs passions, et de s'associer selon des lois de sympathie ou d'intérêt, variables dans leur application.

La facilité ou la difficulté de ces communica-

tions et associations forme ce que l'on appelle la *liberté* civile et politique. Là où existe cette liberté réglée par les usages ou les lois, le mouvement est paisible et sans secousses. Là où elle est contrariée, contrainte par la force, l'homme s'agite en tout sens pour vaincre ou éluder les obstacles et pour dépenser d'une manière quelconque son activité, sa sensibilité; alors se forment les associations partielles, les confréries de factions ou de sectes qui finissent en général par être la même chose, et qui sont au fond un instrument de pouvoir recherché par les individus comme abri, et par les chefs comme levier : voilà pourquoi dans les états despotiques, il y a plus spécialement de ces associations et confréries qui se couvrent d'un manteau religieux pour en imposer à la violence militaire; tandis que dans les états libres, comme dans notre Amérique, il n'existe pour ainsi dire rien de semblable, ou ce qui en existe n'a pas d'effet sensible. Sans doute encore, voilà pourquoi ces confréries, ces associations pieuses ont beaucoup de ferveur dans les temps d'ignorance, de bigoterie, d'esclavage et de grossièreté, tandis qu'elles en ont moins en raison du progrès des lumières, des sciences exactes et de la civilisation.

A ces titres, vous apercevez les motifs de leur activité dans tous les pays musulmans, où

par un instinct naturel, les hommes se groupent en confréries autour des mosquées, en *moineries* dans des couvents, comme font entre autres les derviches. Quelquefois le gouvernement les favorise comme instrument; quelquefois il les redoute comme résistance, parce que s'il frappe un membre, tout le corps retentit; c'est une compagnie d'assurance de la sûreté des personnes : et qu'y a-t-il de différent dans la chrétienté? Qu'était-ce que le gouvernement de la Provence quand le roi René y instituait la procession des *fous*, quand s'y formait la confrérie des *pénitents blancs*, des *pénitents gris*, etc. Remarquez encore que ces confréries sont surtout du goût des méridionaux, sans doute parce que leur vivacité a plus besoin de se dissiper en cris, en gestes, en spectacles, en cérémonies.

Quand j'ai eu pesé toutes ces considérations, j'ai conçu que de telles institutions ne purent manquer d'exister chez les anciens Hébreux, où elles trouvèrent des aliments généraux et particuliers. Par exemple, la tribu ou caste sacerdotale, ou lévitique, vivait dans une oisiveté absolue : le nombre des prêtres en fonctions, étant limité, tout le reste, qui vivait aux frais de la nation, c'est-à-dire, du produit des offrandes et sacrifices, n'avait à s'occuper, comme les Brahmes et comme les Druides, que de rites et de pratiques dévotes

qu'ils avaient intérêt de multiplier pour provoquer les dons des fidèles ; de tels hommes durent avoir des confréries, des processions et tout ce qui s'en suit.

D'autre part, chez ce peuple livré à une anarchie constante, c'est-à-dire, au pouvoir déréglé, au despotisme transitoire de chaque individu, de chaque famille turbulente ou forte, dans cet état où fut le peuple hébreu pendant toute la période des juges (quatre cents ans au moins), les confréries religieuses durent être un abri, et, comme je l'ai déjà dit, une compagnie d'assurance contre les violences et les brutalités dont le livre des juges offre de choquants exemples. Enfin à l'époque de Samuël, lorsque cet individu, faible d'abord, commença d'aspirer au pouvoir, et lorsqu'ensuite il y fut parvenu, les confréries lui offrirent un moyen d'appuyer sa marche, d'affermir, d'étendre son crédit ; et il dut d'autant mieux cultiver ce moyen, qu'étant un *intrus* dans le sacerdoce, un usurpateur par rapport à la famille d'Héli, il eut un parti d'opposition, dont nous verrons bientôt les preuves, et parmi les hautes familles dont il blessait la vanité, et parmi les prêtres qui durent savoir à quoi s'en tenir sur ses visions.

De tout ceci je déduis que la procession des prophètes *chantants* et *dansants* comme des der-

viches, dont Samuël annonce la rencontre à Saül en le congédiant, a dû lui être bien connue en ses mouvements, a dû être formée de ses amis, de ses dévoués, comme l'indique une anecdote postérieure; car l'historien nous dit que lorsque Saül roi voulut faire tuer David, qui s'était réfugié près de Samuël dans le canton de *Nîout*, ses émissaires armés, trouvèrent la confrérie des *prophètes* dans l'acte de *prophétiser*, et Samuël debout qui les présidait.

Quant à ce qu'ajoute l'historien, « que ces « émissaires furent saisis de l'*esprit de Dieu* et « qu'ils se mirent à *prophétiser* aussi; que « même chose arriva à deux autres escouades « envoyées par Saül; enfin que ce roi lui-même « étant arrivé plein de colère, il fut également « *saisi de l'Esprit divin* et se mit à *prophé-* « *tiser* en présence de Samuël, après avoir jeté « ses vêtements pour demeurer *nu* pendant un « jour et une nuit. » Ces faits bizarres peuvent sembler incroyables à des hommes de *sens rassis* et de *sang froid* comme nous autres gens du *nord* et de l'*ouest*; moi-même je les ai d'abord rejetés comme non prouvés; et en effet ils manquent de témoins suffisans; aujourd'hui que je connais le pays, je les admets comme probables par plusieurs raisons naturelles.

D'abord j'observe que David, pendant le temps

qu'il a vécu près de Saül, s'est fait beaucoup d'amis, témoin entre autres, Jonathas, (fils du roi) qui se dévoue pour lui; cette disposition a dû porter plusieurs émissaires à chercher des motifs d'éluder l'ordre; d'autres ont pu être influencés par l'ascendant religieux que Samuël avait conquis sur les esprits, et entre autres sur celui de leur prince; enfin tous, et surtout Saül, ont pu être maîtrisés par ce mécanisme du système nerveux, par ce *magnétisme animal* qui, encore aujourd'hui, exerce devant nous de fréquens exemples de ses phénomènes. Veuillez remarquer ce qui se passe toutes les fois que des hommes s'assemblent dans l'intention et l'exercice d'un sentiment commun: leurs regards, leurs cris, leurs gestes les électrisent à chaque instant davantage; et pour peu que la parole vienne y joindre des tableaux, les têtes s'exaltent au point de ne plus se posséder. Voyez ce qui arrive au théâtre tragique, où, dans le meilleur drame; si la salle est peu remplie de monde, les spectateurs ne s'émeuvent que faiblement, tandis que si elle est bien pleine, ils s'exaltent progressivement jusqu'à l'enthousiasme: voyez encore ce qui arrive dans nos temples aux jours de prédication de nos zélés puritains et méthodistes: les auditeurs arrivent froids; peu à peu leurs nerfs sont agacés par les gestes convulsifs de

l'orateur acteur, par ses cris âcres tirés du fond de la gorge, par les tableaux de damnation et d'enfer dont il se fait un mérite et un art d'effrayer les imaginations ; une femme nerveuse tombe en convulsion, et voilà qu'une foule d'autres l'imitent et que tout l'auditoire est en trépidation : n'avons-nous pas vu fréquemment ces scènes à Philadelphie, dans les prédications du dimanche, surtout celles qui se font à la fin du jour (1). Enfin consultez les médecins, et il vous diront qu'en nombre d'occasions l'aspect des convulsions, même épileptiques, est devenu contagieux pour les sujets délicats, tels que les femmes et les enfants. Or, cette irritabilité nerveuse existe principalement dans les pays chauds où elle est favorisée et promue par les aliments généralement âcres, par l'abondance du calorique et par le jeûne qui est un des grands promoteurs de *manies* visionnaires et d'extase ; voilà les diverses causes du phénomène nerveux qui a eu lieu dans l'assemblée chantante et hurlante

(1) Et nous autres Français, ne le voyons-nous pas aujourd'hui dans les prédications des comédiens missionnaires qui parcourent les villes et les campagnes de nos provinces du midi, où ils exploitent la sottise populaire, avec tous les raffinements d'escamotage et de pantomime, qu'a inventés l'Italie ? Nos pères, dans le siècle dernier, ne l'ont-ils pas vu dans les scènes extravagantes, devenues si célèbres, des miracles opérés au faubourg Saint-Marcel par les sectateurs du diacre Pâris, etc. ?

des *confrères prophètes* à Niout et à la colline des Philistins.

Quant à l'acte de prophétiser, ce n'est pas la faute des livres hébreux, si nous nous en formons des idées fausses; ils disent tout ce qu'il faut pour les redresser; d'abord ils peignent les circonstances, le chant, ou plutôt les cris, la nudité; ensuite le mot même qu'ils emploient pour signifier *prophète* et prophétiser en est une définition, une explication très-claire; car le mot *nabia* est un dérivé de *naba* qui signifie littéralement *être fou*, faire *le fou* (insanire), *crier*, *déclamer comme un poëte* qui chante des vers, comme un prophète qui *chante* des hymnes, des *pseaumes*, des oracles [notez que *chanter un pseaume* est un pléonasme puisqu'en hébreu *pseaume* se dit *mazmour*, qui signifie *chant* et *chanson*]. Or, qu'est-ce que tout ceci, si non ce que faisait la Pythie de Delphes, ce que faisaient tous les *rendeurs* d'oracles chez les peuples de l'antiquité, ce que font encore chez les musulmans les *derviches* et les *ikours* (confrérie des *écumeurs*) dont je vois ici les folies, ce que font chez nous même les ardens, les illuminés de nos sectes bigotes? Par cela même que tous ces gens-là étaient, ou semblaient être *hors d'eux-mêmes*, hors de leur sens naturel, ils étaient considérés comme *saisis*, comme *agités* de

l'esprit divin. Certes, si quelque chose caractérise l'ignorance populaire d'une part, l'imposture et la fourberie sacerdotales d'une autre, c'est cette idée bizarre, cette opinion monstrueuse d'appeler *esprit de Dieu*, les déréglements maladifs de notre nature humaine; d'appeler l'épilepsie, *esprit divin, mal sacré*, comme il est encore nommé dans toute la Turquie par les musulmans et par les chrétiens. — Mais j'ai un peu quitté mon sujet sans néanmoins le perdre de vue; m'y voici rentré.

§ IX.

Suite de la conduite astucieuse de Samuël. — Première installation de Saül à Maspha. — *Sa victoire à* Iabès. — *Deuxième installation. — Motifs de Samuël.*

« Saül donc congédié par Samuël rencontra la « procession des prophètes, et à la vue de ce « cortège, saisi de l'esprit de Dieu, il se mit à « prophétiser avec eux; ce fut une rumeur dans « le peuple d'apprendre que Saül fût devenu « prophète; ceux qui l'avaient connu se disaient: « qu'est-il donc arrivé au fils de Kis pour être « aussi prophète? Et quelques gens dirent; quel « est leur père à eux (1)? Son beau-père l'ayant

(1) Ce mot est équivoque; est-ce des prophètes, est-ce de Kis

« interrogé sur les détails de son voyage, Saül « lui dit *tout*, excepté l'affaire de la royauté. » (Voilà une connivence entre Saül et Samuël).

Il restait une scène publique à jouer pour capter le respect et la crédulité du peuple: A cet effet Samuël convoqua à *Maspha* une assemblée générale; après des reproches de la part de Dieu, (car rien ne se fait sans ce nom). « Vous « avez voulu, dit-il, un autre roi que votre « Dieu, vous l'aurez : en même temps, il com- « mença à tirer au sort les douze tribus d'Israël « pour savoir de quel tribu sortirait ce roi. Le sort « tomba sur la famille de Benjamin : Il tire au « sort les familles de Benjamin ; le sort tombe « sur la famille de *Matri*, puis enfin dans cette « famille, sur la personne de Saül. »

Assurément s'il est une *jonglerie*, c'est celle de tirer au sort une chose déjà résolue. Quant à la ruse de diriger ce sort on sait qu'il ne faut qu'un peu d'adresse de joueur de gobelets; partout on en a vu, on en voit encore des exemples. En ce temps de civilisation, la France n'a-t-elle

[illegible]

de Saül dont on demande cela? Si c'est de Kis et de Saül, cela voudra dire; sont-ils *lévites*? Si c'est des prophètes, cela voudra dire, qu'eux-mêmes n'y avaient pas plus de droit par naissance que Saül, et que la confrérie était formée de gens de toutes classes. Ce dernier sens nous paraît le véritable; autrement cette phrase ne serait que la répétion de la précédente.

pas vu ses cinq directeurs tirant au sort à qui sortirait de charge, lorsqu'entre eux le sortant était convenu ? Eh bien, moyennant un lot de cent mille francs comptant, une voiture attelée de deux bons chevaux, et le brevet d'un emploi, le sortant ne manquait pas, sur les cinq boules d'ivoire mises dans l'urne, de prendre celle qui était chaude, et le monde était édifié.

Il fallait ici que le peuple hébreu crût que Dieu lui-même faisait choix de Saül, afin que ce choix imposât obéissance à tous, et respect aux mécontents dont l'opposition ne laissa pas encore de se montrer : Par surcroît de jonglerie, Saül ne se trouva point présent : il est clair que Samuël l'avait fait cacher ; on le cherche, bientôt on le trouve dans sa *cache* que le *voyant* aura peut-être encore eu le mérite de deviner : Le peuple fut émerveillé de voir un si bel homme, et selon le récit littéral il cria : vive le roi (*iahihé malek*).

« Alors Samuël lut au peuple les *statuts* de la « royauté, et il les écrivit en un livre qu'il dé- « posa (sans doute dans le temple). Après cette « cérémonie, le peuple étant congédié, Saül « revint en sa maison, c'est-à-dire, en son do- « maine rural, en sa métairie (1), et il ras- « sembla autour de lui, pour faire une armée,

(1) Comme les rois de France de la première race.

« les hommes dont Dieu toucha le cœur (c'est-à-dire, les croyants, les partisans de Samuël) : « mais des méchants dirent : quoi ! *c'est-là celui* « *qui nous sauvera !* Et ils ne lui portèrent « pas de présents. »

Ces derniers mots nous montrent un parti de mécontents qui est dans la nature des choses ; l'esprit et le ton de dédain de cette expression indiquent d'abord, pour son motif, le bas étage, la condition populaire où était né Saül, et peut-être ensuite la médiocrité de ses talents déjà connus de ses voisins, sans compter une infirmité secrète que nous verrons se développer. On sent alors que ces mécontents furent des gens de la classe distinguée par la naissance et la richesse, lesquels ne sont, dans le texte, qualifiés de *méchants* que parce que le rédacteur est un *croyant*, un *dévot* qui abonde dans le sens du prêtre, son héros, et de la superstitieuse majorité de la nation.

D'autre part, un fait digne d'attention est ce livre des *statuts royaux* écrits par Samuël. Le mot hébreu est *mashfat* (1) qui signifie *sentence rendue*, *loi imposée*. Quelle fut cette loi, cette constitution de la royauté?

La réponse n'est pas douteuse : ce fut ce même

(1) *Composé* du radical *shafat*, il a *jugé*, il a *rendu sentence*.

mashfat mentionné au chap. VIII, v. 11, où Samuël (irrité) dit au peuple : « Voici le *mashfat* « du roi qui régnera sur vous : il prendra vos « enfants, il les emploiera au service de son « char et de ses chevaux; ils courront devant « lui et devant ses attelages de guerre; il en « fera des (soldats), des chefs de mille, « des chefs de cinquante hommes; il les em- « ploiera à labourer ses champs, à faire ses « moissons, à fabriquer ses instruments de com- « bat et ses armes et ses chars : il prendra vos « filles et en fera ses parfumeuses (ou laveuses « de vêtements), ses cuisinières, ses boulangères; « il s'emparera de vos champs de blés, de vos « vergers d'oliviers, de vos clos de vigne; il les « donnera aux gens de son service; il prendra « la dîme de vos grains et de vos vins pour la « donner à ses *eunuques*, à ses serviteurs; il « enlevera vos *esclaves* ou serviteurs, mâles et « femelles, ainsi que vos ânes; et tout ce que « vous avez de meilleur dans vos biens sera à « son service; il dîmera sur vos troupeaux, et de « vos propres personnes il fera ses *esclaves*. » (1)

On se tromperait si l'on prenait ceci pour de simples menaces; c'est tout simplement le ta-

---

(1) Dans l'hébreu, il n'y a pas deux mots divers pour *esclave* et *serviteur*, c'est toujours *abd*.

bleau de ce qui se passait chez les peuples voisins qui avaient des rois; c'est une esquisse instructive de l'état civil et politique, même militaire, de ce temps-là où nous voyons les chars, les esclaves, les eunuques, les dîmes, les cultures de diverses espèces, les compagnies et bataillons de mille et de cinquante, etc., comme dans les temps postérieurs; mais tels étaient les maux résultant du régime *théocratique*, c'est-à-dire, du gouvernement par les *prêtres*, sous le manteau de Dieu, que les Hébreux lui préférèrent le *despotisme* militaire concentré dans la personne d'un seul homme qui, à l'intérieur, eût le pouvoir de maintenir la paix, et qui, à l'extérieur, eût celui de repousser les agressions, les oppressions étrangères: il faut nous en rapporter à eux pour croire que de leur part ce ne fut pas une résolution si déraisonnable d'insister comme ils le firent, et de forcer le prêtre Samuël à constituer une royauté (1).

(1) Il ne faut pas s'y méprendre: c'est ici la véritable *royauté patriarchale* des *anciens* temps; chez les peuples de race arabe, le père de famille a toujours eu et a encore le droit de *vie* et de *mort* dans sa maison; ses enfants, ses femmes sont à sa discrétion. Voyez comme Abraham se dispose à égorger son fils sans aucun obstacle humain, et comme il force tout son monde, plus de trois cents mâles, esclaves ou libres, à se faire la douloureuse amputation du prépuce. On ne remarque point assez que *le despotisme oriental* a ses bases dans le despotisme *domestique* qui tire son origine de l'état *sauvage primitif*.

Si ce prêtre eût été un homme équitable, il eût, en établissant les droits de roi, constitué aussi la balance de ses devoirs qui composent les droits du peuple; il lui eût imposé, comme il se pratiquait en Égypte, les devoirs de la tempérance en toutes choses, de l'abstinence du luxe, de la répression de ses passions, de la surveillance de ses agents, de la haine de ses flatteurs, de la fermeté à punir, de l'impartialité à juger entre les opinions et les sectes de ses sujets, etc. etc. Mais le prêtre Samuël, irrité de se voir arracher le sceptre qu'avait conquis sa fourberie, en aiguisa la pointe pour en faire, dans les mains de son successeur, une *lance* ou un *harpon*.

Le plus fâcheux de cette affaire fut que Saül, de son côté, ne se trouva point doué d'assez de moyens, d'assez d'esprit pour contreminer ce perfide protecteur : il l'eût pu, en feignant de se tenir strictement à ses ordres, en l'obligeant de les expliquer nettement, pour rejeter sur lui les échecs qui en eussent résulté, et pour avoir lui-même devant le peuple le mérite des succès qu'il eût obtenus en s'en écartant; David, à sa place, n'y eût pas manqué : mais Saül fut tout uniment un brave guerrier qui, ne se doutant pas de la politique des temples, devint la dupe et la victime d'un machiavélisme consommé. L'art exista long-temps avant que l'Italie en eût écrit les préceptes.

J'allais oublier une dernière remarque, importante sous plusieurs rapports : elle m'est suggérée par le contraste frappant que je trouve entre la *doctrine* de Samuël et celle de Moïse *sur la royauté.*

Nous venons de voir que, selon *Samuël*, le *mashfat* ou *statut* royal est un *pur* et *dur* despotisme, une vraie *tyrannie* : selon *Moïse*, c'est toute autre chose ; pour s'en convaincre il suffit de lire ses préceptes consignés au 17e chapitre du Deutéronome, v. 14, et suivants : le texte dit littéralement : « Quand vous serez entrés dans « la terre que *Iehouh*, *votre Dieu*, vous a « donnée, et que vous la posséderez et l'habi- « terez, et que vous direz : *Je veux établir sur* « *moi un roi comme tous les peuples qui m'en-* « *vironnent*, — vous établirez celui que choi- « sira *Iehouh*, votre Dieu ; — vous le prendrez « parmi vos *frères* (*juifs*) ; vous ne prendrez « point un étranger, qui n'est point votre *frère* ; « — et (ce roi) ne possédera point une *multi-* « *tude* de chevaux ; il ne fera point retourner le « peuple en Égypte pour avoir plus de chevaux ; « il ne se donnera point une multitude d'épouses ; « son cœur ne *déviera* point.... Il *n'entassera* « point de trésors en or et en argent ; et lorsqu'il « s'asseoira sur le trône, il *écrira* pour lui-même « un *double* de la loi (copié) sur le livre qui est

« *devant* les prêtres lévites ; — et cette copie « restera entre ses mains; il la lira tous les jours de « sa vie pour apprendre à craindre *Iehouh* son « Dieu, et pour pratiquer tous ses préceptes. »

Quelle différence entre ce *statut* de Moïse et celui de Samuël ! Notez bien ces mots : Le roi sera un de vos *frères*, un homme tout simplement comme chacun de vous; et il *sera soumis à toutes les lois* qui gouvernent la nation ! Comment se fait-il que Samuël n'ait pas intimé, pas insinué un seul mot d'une ordonnance si précise; si radicale du législateur ? Comment personne n'en a-t-il fait la moindre mention ? Est-ce que cette loi de *Moïse* était ignorée, oubliée ? Est-ce que par hasard cet article, du moins, n'y était pas encore inséré ? Des soupçons raisonnables peuvent s'élever à cet égard. — D'habiles critiques ont déjà remarqué que, dans le Pentateuque, plus de 30 passages sont manifestement postérieurs à Moïse, et *postérieurs* de plusieurs siècles : de ce nombre est le terme *nabia* employé pour dire *prophète*, lequel, de l'aveu de l'historien des rois, n'a été substitué que très-tard au mot *rab* (*voyant*), usité par conséquent au temps de Moïse : or dans tout le *Pentateuque* on n'emploie que le mot *nabia* : donc cet ouvrage serait tardif.

De plus, ce qui est dit ici, « ne pas posséder

« une *multitude de chevaux*, ne pas se donner « une multitude de *femmes ;* ne pas entasser des « trésors d'or et d'argent, ne pas laisser dévier « son cœur (des voies d'*Iehouh*), » est une allusion si directe aux *péchés* de *Salomon*, qu'il en résulte une preuve additionnelle de posthumité : par surcroît, ces mots, *quand vous posséderez la terre* (promise) et que vous direz : « *Je veux* « *établir* sur moi un roi comme tous les autres « peuples ; » ces mots, dis-je, sont tellement la peinture de ce qui est arrivé sous Samuël, que l'on a droit de les prendre pour un récit historique, métamorphosé après coup en prophétie. Qui jamais a fait mention d'aucun roi juif *ayant copié de sa main la loi*, à moins que ce ne soit celui qui eut pour régent et tuteur un grand prêtre, de la part de qui un tel ordre vient admirablement bien (helkiah)? Si ce fut un précepte de Moïse, comment fut-il textuellement oublié par Samuël même, prophète et grand-juge ? Ne sont-ce pas là autant d'arguments puissants en faveur de ceux qui soutiennent que le Pentateuque est une composition tardive, et peu antérieure à la captivité de Babylone ? et que le fond des chroniques, sur divers points et sur diverses époques, conserve plus réellement le caractère de l'antiquité ? Je reviens à mon sujet.

Après l'installation du nouveau roi ; chacun

retourne à son village ; à ses champs : Bientôt le roi des Ammonites prend les armes, et vient assiéger la ville dc *Jabès* à l'orient du Jourdain. Les habitants hébreux offrent de se rendre, de payer tribut. Ce roi ne veut les recevoir à composition qu'en leur crevant à tous l'œil droit, pour les livrer, dit-il, à l'opprobre et au mépris d'Israël ; il leur accorde sept jours pour se décider. Ces malheureux dépêchent à leurs frères d'Israël des députés que l'on conduit à Saül ; on le trouve ramenant du labourage sa charrue attelée de deux bœufs (vive peinture des mœurs du temps) ; Saül est saisi de colère (le narrateur appelle cela l'esprit de Dieu) , il coupe ses deux bœufs en morceaux qu'il envoie partout Israël, avec ces paroles : « Quiconque ne viendra pas « de suite rejoindre Saül, ses bœufs seront traités « de la sorte. »

Le moyen fut efficace ; tout Israël se rassembla, comme un homme, dit le texte ; ici l'hébreu dit trente mille hommes de Juda, et trois cents mille des onze tribus ; le grec au contraire : soixante-dix mille de Juda, six cents mille du reste. De telles variantes, qui sont très-répétées, montrent le crédit que méritent ces livres au moral, quand le matériel est ainsi traité. D'après le grec, en comptant six têtes pour fournir un homme de guerre, ce serait plus de trois mil-

lions d'habitants sur un territoire de 900 lieues carrées au plus ; par conséquent plus de trois mille âmes par lieue carrée, ce qui est contre toute vraisemblance. Le plus raisonnable est, nombre moyen, peut-être 20,000 pris par élite pour un coup de main qui demandait surtout de la rapidité. Saül part comme un trait, il arrive à la pointe du jour (sans doute le sixième), et fond sur le camp des Ammonites qui, habitués aux lenteurs fédérales des Juifs, n'attendaient rien de tel : il les surprend, les écrase et délivre la ville : le peuple, charmé de ce début, le porte aux nues, et propose à Samuël de *tuer ceux qui ne l'avaient point reconnu et salué roi.* Saül brave, et par cette raison généreux, s'y oppose. Ce jour-là, Samuël satisfait, ordonne qu'il y ait une autre assemblée générale à Galgala, pour y renouveler l'installation ; cela fut fait.

Pourquoi cette seconde cérémonie ? Est-ce afin de donner aux opposants, aux mécontents, le moyen de se rallier à la majorité du peuple et d'étouffer un schisme qui eût plus de partisans qu'on ne l'indique ; car nous en reverrons la trace, lors de la prochaine guerre des Philistins, dans le camp desquels se trouvèrent beaucoup d'émigrés hébreux, portant les armes contre le parti de Samuël et de Saül.

Voilà un premier motif apparent, déjà habile ;

mais nous allons découvrir que Samuël, toujours profond et plein d'embûches, en eut un autre *secret*, puisé dans ses intérêts et son caractère.

Le texte nous dit, chap. XII, que l'assemblée étant formée, Samuël debout devant tout le peuple fit une harangue dont la substance est que « Il a « géré les affaires avec une entière intégrité, « qu'il n'a pris le bœuf ni l'âne de personne, « qu'il n'a opprimé, persécuté aucun habitant, « qu'il n'a point reçu de présents de séduction; « et cependant laisse-t-il entendre, *vous m'avez* « *forcé de mettre un roi à ma place* : il at« tribue ce reproche à Dieu. » mais *Dieu*, c'est lui. — Or, comme par la nature du régime royal tel qu'il l'a dépeint, Saül ne pouvait manquer de faire des vexations de ce genre, il en résulte à son détriment un contraste qui, en ce moment même, tend à diminuer le crédit qu'il venait d'acquérir, et qui met en évidence la jalousie qu'en avait conçue Samuël.

Ce prêtre insista sur l'idée que Dieu avait jusque-là gouverné la nation par des élus spéciaux tels que Moïse, Aaron, Sisara, Gédéon, Jephté, etc., et que le peuple, rebelle aujourd'hui, voulait se gouverner de lui-même par des hommes de son propre choix; or comme ce nouveau système enlevait le pouvoir suprême et arbitraire à la caste des prêtres dont Samuël

s'était rendu le chef, on voit d'où lui vient le profond dépit qu'il en conserve, en même temps que l'on voit l'arrogance sacrilége de ce caractère sacerdotal qui s'établit de son chef, interprète et représentant de la Divinité sur la terre.

Ici le narrateur (prêtre aussi) a joint une circonstance remarquable: «Vous voyez, dit Samuël « au peuple, que nous sommes dans le temps « de la moisson (c'est-à-dire à la fin de juin et « aux premiers jours de juillet), eh bien, j'invo- « querai Dieu et il me donnera réponse par la « voix du tonnerre et par la pluie, et vous « connaîtrez votre péché de désobéissance. Or « il survint du tonnerre et de la pluie, et le peu- « ple fut saisi d'effroi; il connut son péché, il « demanda pardon à Samuël qui (généreuse- « ment) répondit qu'il ne cesserait néanmoins » jamais de prier Dieu pour eux, etc. »

C'est fort bien: mais sur ce récit, nous avons droit de dire d'abord, où sont les témoins? Qui a vu cela? Qui nous le dit? Un narrateur de seconde main: Fut-il témoin? il est le seul, il est partial; et d'ailleurs une foule de faits ou de récits semblables se trouvent chez les Grecs, chez les Romains, chez tous les Barbares anciens, et alors il faut croire que leurs *voyants*, que leurs *devins* eurent aussi le don des prodiges; mais admettons le récit et le fait: nous avons encore le droit

de dire que Samuël, plus habile en toutes choses morales et physiques que son peuple de paysans superstitieux, avait vu les indices précurseurs d'un orage, qui d'ailleurs n'est pas chose rare à cette époque de l'année. Moi-même, voyageur, n'en ai-je pas vu aux derniers jours de décembre où le cas est bien plus singulier !

En résultat, le peuple prit une nouvelle confiance dans la puissance de Samuël, et c'était-là ce que voulait ce *roi ecclésiastique* pour ne pas perdre la tutelle de son *lieutenant royal.*

§ X.

Brouillerie et rupture de Samuël avec Saül. — Ses motifs probables.

A cette époque Saül devait être un homme âgé, pour le moins, de quarante ans; car dans la guerre des Philistins qui va éclater tout à l'heure, son fils Jonathas se montre un guerrier déjà capable de faits d'armes hardis et brillants. Comment se fait-il donc que le texte hébreu et toutes ses versions nous disent que Saül était âgé d'*un an* quand il régna. Les interprètes ont voulu corriger cela par diverses subtilités; il n'est à cette erreur qu'une bonne solution. Le texte hébreu ne porte point le mot *un,* il dit sèchement; *Saül était âgé de... an;* il est clair

que dans le manuscrit premier, source des autres, le nombre est resté en blanc, parce que l'auteur (présumé Esdras) oublia ou ne put établir le nombre; et la preuve ou l'indice de ce fait est que la version grecque présumée faite sur ce manuscrit a totalement supprimé l'article. Je reviens à Saül.

Il fut naturel à ce nouveau roi d'être enflé de son premier et brillant succès, de sa subite et haute fortune : aussi le voit-on très-peu de temps après cette assemblée, déclarer la guerre aux Philistins; divers incidents mentionnés donnent lieu de soupçonner que ce fut contre l'avis de Samuël, et que de là, naquit entre eux cette mésintelligence que nous allons voir éclater. Samuël put, avec raison, représenter à Saül « que les « Philistins étaient puissants, aguerris, redou- « tables; que leur commerce maritime, rival de « celui des Sidoniens et des Tyriens (1), leur « donnait des moyens d'industrie supérieurs à « ceux des Hébreux; que ceux-ci, quoique lais- « sés en paix sous sa judicature, n'étaient cepen- « dant pas en état complet d'indépendance ni « de résistance, puisqu'ils n'avaient pas même la

(1) L'historien Justin remarque qu'à une époque qui dût être onze ou douze cents ans avant notre ère, les Philistins s'étaient emparés de Sidon, et que ce fut à cette occasion que des émigrés de cette ville bâtirent la ville de Tyr.

« liberté d'avoir des forgerons (chap. XIII, v. 19)
« pour fabriquer leurs faulx, leurs socs de char
« et à plus forte raison des lances (1); que le
« mieux était de temporiser. »

Tout cela était vrai et sage : Saül passa outre; il était plein de confiance dans l'ardeur du peuple; il put répondre aussi que Dieu bienveillant y pourvoirait comme au temps de Gédéon et de Jephté. — Il choisit trois mille hommes pour rester sur pied avec lui, il renvoie le reste; sur cette élite, il donne mille hommes à son fils Jonathas; bientôt ce jeune homme attaque un poste de Philistins qui crient aux armes, et se rassemblent. Saül les voyant nombreux appelle tous les Hébreux. Selon l'historien, les Philistins déploient trente mille chars de guerre, six mille cavaliers et une multitude de piétons pareille au sable de la mer; nous demandons qui a compté ces chars et ces cavaliers; en outre il y a ici une invraisemblance choquante, car tout le territoire des Philistins n'était pas de plus de cent lieues carrées, qui ne comportent pas plus de deux cent mille têtes d'habitants : l'on nous supposerait ici plus de cent mille guerriers; c'est une chose

(1) Lorsque Saül retourne de la maison de Samuël chez son père, il est dit qu'il doit trouver sur sa route un corps-de-garde Philistin, et la ligne de cette route est tout-à-fait dans l'intérieur du pays.

tout-à-fait remarquable que les nombres soient généralement enflés dans les livres juifs à un dégré hors de croyance, et presque toujours en nombres ronds par décimales.

La peur saisit les Hébreux ; ces paysans (à la mode des Druzes) se dispersèrent et furent se cacher dans les montagnes et les cavernes: Saül se trouva dans un très-grand embarras; il invoqua Samuël : celui-ci lui répondit d'attendre sept jours (il voulait voir comment cela tournerait); pendant ce temps le peuple continue de déserter. Saül, croyant que le succès dépendait surtout du sacrifice propritiatoire, en ordonna les préparatifs; et parce qu'il vit l'ennemi prêt à l'attaquer sans que Samuël fût arrivé, il se décida à faire lui-même le sacrifice qui était l'attribut du prêtre. Enfin Samuël arrive ; « Qu'avez-vous « fait, dit-il à Saül! « Ce roi lui explique ses motifs. Samuël lui répond: « Vous avez agi comme « un insensé; vous n'avez point observé les or- « dres que vous a donnés Dieu ; il avait établi « votre règne pour toujours : maintenant votre « règne ne s'affermira point; Dieu a cherché un « homme selon son cœur; il l'a établi chef sur « son peuple, » et Samuël s'en alla.

Une telle conduite, un changement si brusque, n'ont pu avoir lieu sans de graves motifs; il faut nécessairement supposer qu'il s'était passé

entre eux quelque dissentiment, quelque contestation grave du genre que j'ai indiqué, et cependant cela ne suffirait pas encore pour expliquer un parti si décidé, pour justifier tant d'orgueil et tant d'insolence : J'aperçois un autre motif : la suite des actions publiques et privées de Saül mettra en évidence qu'il fut attaqué d'une maladie nerveuse dont les symptômes sont ceux de l'épilepsie. Ne serait-ce pas que ce genre de maladie si fâcheux en lui-même, étant ordinairement tenu caché, Samuël n'en eût point connaissance quand il choisit Saül, mais que l'ayant ensuite connu, il se sentit pris en défaut devant l'opinion publique, devant ses propres ennemis, et qu'alors il chercha l'occasion et le moyen de se dédire pour se redresser. Il n'en est pas moins vrai qu'ici sa conduite est méchante et blâmable en ce qu'elle détruit la confiance du peuple en son chef et l'encourage à le déserter pour ouvrir le pays à l'ennemi.

Ce prêtre a cru toute victoire impossible, et en immolant son protégé vaincu, il a voulu se ménager des capitulations personnelles avec ses ennemis intérieurs et étrangers.

Le sort trompa ses calculs : « Saül resté seul
« avec six cents hommes déterminés comme lui,
« ne perd point courage ; il prend poste devant
« le camp ennemi en prohibant toute attaque.

« Quelques jours se passent : son fils Jonathas « se dérobe à son insu (probablement de nuit) « suivi d'un seul écuyer (1) ; il se présente à un « poste philistin, situé sur un roc escarpé ; il « est pris pour un transfuge hébreu tel qu'il en « était arrivé un grand nombre depuis deux « jours ; il grimpe avec son écuyer ; ils sont ac- « cueillis, et à l'instant tout deux frappent avec « tant d'audace et de bonheur qu'ils étendent « morts vingt guerriers sur un demi arpent de « terre : la confusion et la peur se répandent « dans le camp, les Philistins se croyent trahis, » soit les uns par les autres, soit par les trans- « fuges hébreux : on se bat d'homme à homme ; « Saül averti par le bruit, accourt avec son « monde, la déroute devient complète : emporté « par son bouillant courage, ce roi proclame « l'imprudente défense de rien manger avant « d'avoir fini le jour à tuer et à poursuivre. « Son fils qui l'ignore, rafraîchit sa soif d'un « peu de miel ; le père veut l'immoler à son ser- « ment (comme Jephté), mais le peuple s'y op- « pose et sauve Jonathas. »

Voilà une seconde victoire du nouveau roi ; mais celle-ci arrivée contre toute attente, dut dé-

(1) Mot impropre : on ne fait jamais ici mention de cavaliers, tout est piéton.

concerter Samuël; aussi ne le voit-on point se montrer sur la scène; les Philistins vaincus rentrèrent chez eux. Il paraît qu'une trève fut admise puisque l'historien ne parle plus de guerre de ce côté; il spécifie au contraire que Saül tourna ses armes contre d'autres peuples: « qu'il attaqua l'un après l'autre les Mouabites, les Ammonites, les Iduméens, les rois syriens de Sobah (au nord et par de là Damas) et que ce ne fut qu'ensuite qu'il revint contre les Philistins et les Amalekites: partout il fut heureux et vainqueur.

On sent que ces diverses guerres prirent plusieurs années, et pour le moins, chacune d'elles une campagne: aussi, le narrateur semble-t-il terminer là son histoire en dénombrant et nommant les femmes qu'épousa Saül, les enfants qu'il eut de chacune d'elles, les hommes qu'il établit commandants de sa garde et généraux de ses troupes.

A la manière dont est terminé ce chapitre, un lecteur habitué au style de ces livres croirait que l'histoire de Saül est réellement finie, car leur formule ordinaire pour clore l'histoire des autres rois est également de recenser leurs femmes, leurs enfans et les personnages marquants de leur règne; et cependant le chap. 15 qui est le suivant semble commencer une autre portion du règne de Saül contenant spéciale-

ment les détails de la consécration et substitution de David à dater d'une scène de rupture finale qui eut lieu entre le roi et Samuël.

Ne serait-ce pas que le rédacteur final présumé Esdras, en compilant les mémoires originaux écrits par *Samuël, Nathan* et *Gad* selon le témoignage des paralipomènes, chap 29, aurait cousu leurs récits l'un à l'autre sans beaucoup de soins, comme ont fait, en général, les anciens? Nous verrons la preuve de cette idée se reproduire dans la *présentation de David à Saül.*

§ XI.

Destitution du roi Saül par le prêtre Samuël.

Quoiqu'il en soit, plusieurs années, peut-être huit ou dix se passent pendant les guerres de Saül, sans qu'il soit question de Samuël. Sans doute les succès et la popularité du roi en imposèrent au prophète. Enfin, il reparaît sur la scène ; il a cherché une occasion favorable à ses vues : Il vient trouver Saül; il débute par lui rappeler qu'il *l'a sacré roi :* C'est déjà lui intimer l'obéissance à ce qu'il va lui dire, ne fût-ce que par un sentiment de gratitude : Puis voici, lui dit-il, ce qu'ordonne, aujourd'hui, Dieu qui m'ordonna, autrefois, de vous sacrer.

« Je me suis rappelé ce qu'a fait le peuple « d'Amalek contre mon peuple à sa sortie d'É- « gypte, » (il y avait de cela quatre cents ans; Amalek s'était opposé au passage des hébreux et en avait tué plusieurs). « Allez maintenant, « frappez Amalek; détruisez tout ce qui lui ap- « partient; n'épargnez rien, vous tuerez, hommes, « femmes, enfants, bœufs, agneaux, chameaux, « ânes. »

Qui ne frissonne à un tel récit! faire parler Dieu pour exterminer une nation à cause d'une querelle de *quatre cents ans* de date, dans laquelle les Hébreux étaient agresseurs, car ils voulaient forcer le passage sur le territoire d'Amalek.

Mais ici quel est le but de Samuël? Il a un dessein en vue; il lui faut une occasion pour l'exécuter : quelque rapine récente des Bédouins amalekites aura aigri le peuple juif : Samuël y a vu un motif de guerre populaire, il le saisit.

Saül forme une armée; le texte hébreu y compte dix mille hommes de Juda, deux cent mille piétons, sans doute des autres tribus; le grec dit quatre cent mille hommes de l'un et trente mille de l'autre (1). Pourquoi ces contra-

---

(1) Le manuscrit alexandrin porte seulement *dix mille* de l'un, *dix mille* de l'autre, ce qui est le seul raisonnable.

dictions; pourquoi ces absurdités? car c'en est une que deux cent mille hommes pour faire un coup de main de surprise contre une petite tribu de Bédouins. « Saül part, il surprend les Ama-
« lekites dans le désert; il tue tout ce qui lui
« tombe sous la main, saisit leur roi vivant, le
« garde avec un élite de bestiaux et de butin;
« revient triomphant au *Mont-Carmel*, descend
« à Galgala, où est un autel, et se prépare à
« faire un sacrifice pour offrir à Dieu, dit le
« texte, ce qu'il y a de *meilleur* en son butin;
« c'est-à-dire les *dépouilles opimes* selon les
« rites grec et romain. Samuël arrive; or, nous
« dit l'historien, Dieu avait parlé à Samuël
« (pendant la nuit) et lui avait dit : je me re-
« pens d'avoir fait Saül roi, car il s'est détourné
« de moi et n'a pas suivi mes ordres; et Samuël,
« effrayé, avait crié à Dieu toute la nuit. »

Encore une apparition, un colloque, un repentir de Dieu! Pensez-vous que nos nègres et nos sauvages pussent entendre de tels contes sans rire? Les Juifs digèrent tout; il ne demandent à Samuël aucune preuve; lui seul pourtant est témoin, lui seul peut avoir écrit de tels détails; il est ici auteur, acteur, juge et partie; reste à savoir qui veut être juif pour le croire sur sa parole.

Il arrive, et s'avance vers Saül : « Quel est,

« lui dit-il, ce bruit de troupeaux que j'entends « ici ; Saül répond : Le peuple a épargné ce qu'il « y a de meilleur dans les biens d'Amalek pour « l'offrir au Seigneur *votre Dieu ;* nous avons « détruit le reste : Permettez, reprit Samuël, « que je vous récite ce que m'a dit Dieu cette « nuit : Parlez, dit Saül : — Quand vous étiez « petit à vos yeux, dit le Seigneur, ne vous ai- « je pas fait roi d'Israël, et maintenant ne vous « ai-je pas envoyé contre Amalek, en vous spé- « cifiant de l'exterminer : pourquoi n'avez-vous « pas rempli mon commandement ; pourquoi « avez-vous péché et mis des dépouilles à part? « —J'ai obéi, j'ai marché, j'ai détruit Amalek, j'a- « mène son roi vivant, mais le peuple a gardé « des dépouilles et des victimes de bestiaux pour « les immoler à l'autel de Dieu à *Galgala ;* Sa- « muël répond : Sont-ce des offrandes et des « victimes que Dieu demande, plutôt que l'o- « béissance à ses ordres ? Ici l'on cherche à con- « naître *la bonne aventure* par la victime, en « inspectant la graisse des béliers (1) ; mais sa- « chez que le péché de la divination est une ré- « volte, une chimère, une idolâtrie ; puisque « vous avez rejeté l'ordre de Dieu, il rejette votre « royauté. »

(1) Voyez la note 4 à la fin.

Saül, faible et superstitieux, s'avoue coupable, il supplie l'ambassadeur de Dieu, de prier pour effacer son péché; le *prêtre* repousse sa prière, lui réitère sa destitution et s'écarte de lui pour partir: Saül saisit le pan de son manteau pour le retenir: le prêtre implacable fait un effort par lequel le pan se déchire : « Dieu, répète-t-il, a « *déchiré* votre royauté sur Israël, et l'a livré à « un autre meilleur; il l'a ainsi décrété: *est-il* » *un homme pour se repentir?* Saül insiste; « j'ai péché, ne me déshonorez pas devant mon « peuple et devant ses chefs; revenez vers moi, « je me courberai devant *votre Dieu* (1), et « Samuël revint, et Saül se courba devant « *Iehouh*; et Samuël dit: Amenez-moi le roi « d'Amalek. » — Pour finir en deux mots cette étrange récit, Samuël fit couper en pièces (à coups de hache ou de sabre) le roi d'Amalek aux pieds de l'autel de *Galgala;* et il s'en retourna à sa maison de *Ramah;* Saül à la sienne de *Gebââ;* et il ne revit plus Saül jusqu'à sa mort; mais il *pleura son malheur* de ce que Dieu l'avait répudié.

Que de choses à dire sur ce passage! quelle profonde hypocrisie, quelle audacieuse impos-

---

(1) Ce mot est remarquable : *votre Dieu !* il y avait donc chez les hébreux d'autres dieux accrédités et *vivant au pair* du dieu *Jéhowh.*

ture, quelles insolentes prétentions! enfin quelle horrible cruauté! Un petit orphelin parvenu, décréter, pour sa fantaisie, l'extermination d'un peuple entier jusqu'au dernier être vivant! insulter, avilir un roi couvert de lauriers devenu légitime par ses victoires, par l'assentiment de la nation reconnaissante de la paix et du respect qu'il lui procure! Un *prêtre* troubler toute cette nation par un changement de prince, par l'intrusion d'un nouvel élu de son choix unique, par le schisme qui en doit résulter, et qui, en effet en résulta, au point que l'on peut dire que là s'est trouvé le premier germe de cette division politique des Hébreux qui, comprimée sous David et sous Salomon, éclata sous l'imprudent Roboam et prépara la perte de la nation en la déchirant en deux petits royaumes, celui d'Israël et celui de Juda.

Et voilà les fruits de ce pouvoir *divin* ou *visionnaire*, imprudemment consenti par un peuple abruti de superstition, par un roi, d'ailleurs digne d'estime, mais faible d'esprit, au profit d'un imposteur qui ose se dire l'envoyé de *Dieu*, le *représentant de Dieu*, enfin *Dieu* lui-même; (car telle est la transition d'idées qui ne manque jamais d'arriver quand on tolère la première).

Le naïf historien achève, sans le savoir, de

nous tracer le portrait du caractère de Samuël en nous disant que, quelque temps après, Dieu apparut à ce saint prophète, et lui dit : « Pour-
« quoi continues-tu de pleurer sur Saül? Cesse
« de t'affliger, il faut en sacrer un autre. »

Ainsi Samuël, par ses cris nocturnes, se donnait la réputation de pleurer sur le roi qu'il assassinait; l'Espagne et l'Italie, dans la science de leurs *saints offices* ont-elles produit quelqu'inquisiteur plus tendre ou plus scélérat?

§ XII.

Samuël, de sa seule autorité, et sans aucune participation du peuple, oint le berger David et le sacre roi en exclusion de Saül.

Par réflexion, Samuël répondit à son Dieu :
« Si Saül connaît que j'ai sacré un autre, il me
» fera mourir. » Alors le Dieu *Jehowh* lui explique comment il faut feindre un sacrifice chez le nommé *Isaï*, au village de *Betléhem*, et comment, sur les huit enfants mâles de cet homme, il lui fera connaître celui qu'il a choisi pour nouveau roi. Samuël, donc, remplit d'huile *une petite corne* (1) et il se rend au village de *Betlé-*

(1) Meuble du pays, encore à ce jour où le verre est si commun ; il était très rare alors.

hem : les vieillards surpris et inquiets sortirent au devant de lui et lui dirent : La paix avec vous (1); et il répondit : la paix (*sheloûm*). « Je « suis venu *immoler*; sanctifiez-vous, vous vien- « drez avec moi manger la victime : et il sanctifia « Isaï et ses enfants, et les appela au repas de la « victime : et à mesure qu'ils entrèrent, voyant « *Eliâb* l'aîné, un bel homme, il se dit : voilà « sûrement l'oint de Dieu; mais Dieu lui dit « (tout bas) non, ce n'est pas lui. L'homme juge « par l'œil, je juge par le cœur. »

Samuël fit ainsi passer les sept fils d'Isaï et lui dit : « Dieu ne fait pas de choix; est-ce que tu « n'as pas d'autres enfants ? Isaï répondit : Il « y a encore le plus jeune qui veille aux trou- « peaux : Fais-le venir, dit Samuël, car nous « ne nous asseoirons pas à table sans lui : on alla « donc le chercher; c'était un jeune homme « *roux*, d'une bonne et belle physionomie; et « Dieu dit à Samuël : « Oins-le, c'est lui, et Sa- « muël prit la corne d'huile et l'oignit *à côté* de « ses frères : et de ce moment l'esprit de Dieu « prospéra sur David: et Samuël retourna à Ra- « mah (chez lui). L'esprit de Dieu se retira de « Saül et un *esprit méchant envoyé par Dieu* « *agita* ce roi : et ses serviteurs lui proposèrent

---

(1) *Shalam bouâk*... la paix sur votre arrivée.

« de lui amener un homme sachant jouer de « la lyre, il accepta; et l'un d'eux ajouta: J'ai vu « un fils d'Isaï de Bethléem qui en sait jouer; « c'est un jeune homme *fort, un homme de « guerre,* prudent en ses discours, d'une belle « mine; Dieu est avec lui: et Saül envoya vers « Isaï demander David; et Isaï prit des pains, « une outre de vin et un jeune chevreau qu'il mit « sur un âne et il envoya David (avec ce pré- « sent) à Saül. Saül l'ayant vu, le prit en affec- « tion et lui donna l'emploi de porter ses « armes; et lorsque l'esprit de Dieu saisissait « Saül, David prenait sa *lyre* et Saül respirait, « se trouvait mieux, et le méchant esprit se reti- « rait de lui. »

Ce récit ne laisse pas de susciter plusieurs difficultés à résoudre. D'abord je ne concilie pas cette *présentation* de David à Saül avec celle du chap. 17 qui, à l'occasion du combat de Goliath, postérieur à ceci, nous dit que lorsque le berger David s'offrit pour combattre le géant, et qu'il fut à ce titre présenté à Saül, ce prince lui fit demander *qui il était, de qui il était fils:* Il ne le connaissait donc pas, il ne l'avait donc pas encore vu; la première version est donc fausse (1).

---

(1) Voyez la note n° 5, à la fin.

Pour expliquer cette contradiction, je ne vois que le moyen dont j'ai déjà parlé, savoir : d'admettre que primitivement il y a eu deux ou trois mémoires d'auteurs contemporains; que ces auteurs ont rapporté certains faits d'une manière différente; et que le compilateur final, embarrassé de faire un choix, a cousu ces divers récits à la suite l'un de l'autre, soit par négligence et défaut de critique, soit parce qu'il n'a osé faire un choix entre des autorités qui lui en imposaient également. Cette solution conviendrait à beaucoup d'autres quiproquo.

En second lieu, comment Samuël, qui a semblé craindre la vengeance du Roi., s'est-il déterminé à l'encourir, à la braver? Il est clair qu'un homme de sa trempe ne s'est point aventuré, sans avoir connu son terrain, sans avoir préparé ses voies, ses issues : Voyez comment d'abord il a rempli son voisinage du *bruit* de ses pleurs nocturnes, de ses *cris* à Dieu sur le malheur de Saül, sur la disgrâce céleste de son pupille chéri. Cette rumeur n'a pu manquer d'arriver aux oreilles de Saül, vivant paisible à quelques lieues delà, dans sa métairie de Gebaa : il a appris que Dieu persécute le prophète pour lui faire *oindre* son successeur; il connaît le caractère implacable de ce Dieu, qui ne veut jamais envain, et qui peut-être menace Samuël de le tuer. Le saint

homme, entre deux dangers, se trouve dans un grand embarras; cependant il calcule que si Saül est violent, il est généreux et bon, que surtout il est *très-religieux*, c'est-à-dire très-persuadé de la mission divine de lui, Samuël; très-persuadé que si le Dieu *Jehowh* a résolu sa destitution, rien ne pourra l'empêcher. Les devins ont beaucoup de ressources; un homme comme Samuël a dû avoir quelque dévoué secret dans la maison et autour de Saül (1); il aura connu ses dispositions; il aura su que n'osant frapper le représentant de Dieu, le Roi adresse plutôt ses menaces à son futur rival. Dans cette position, Samuël aura calculé que, le cas arrivant, ses devoirs seront remplis; qu'il sera encore temps pour lui de se retirer, en disant que Dieu a eu ses raisons pour élever et abaisser qui lui a plu, et que lui n'a plus qu'à se taire.

Il faut encore remarquer que depuis le sacrifice de *Maspha* et la scène de rupture, il s'est écoulé un laps de temps suffisant à tous ces préliminaires. Ainsi la démarche de Samuël, en sacrant David, n'est pas aussi imprudente qu'on le croirait d'abord. Néanmoins on a droit de penser qu'elle a dû se faire sans scandale, qu'elle a dû exiger le secret : et comment a-t-il pu être

---

(1) *Voyez* la note 3 à la fin.

gardé ce secret, si l'onction a eu beaucoup de témoins? L'objection est juste; mais le texte n'est pas précis sur ce point : il dit bien que les vieillards furent *invités au repas ;* mais il ne fait aucune mention d'eux à l'onction; il n'est parlé que des *frères*, et notez bien qu'il n'est pas dit *en présence des frères*, selon l'expression ordinaire et propre; il est dit : *à côté*, au voisinage de ses frères (*be karb*). Ce mot oblique est remarquable : ne serait-ce pas que l'onction n'a réellement eu pour témoin qu'Isaï (celle de Saül n'en avait eu aucun, Samuël avait écarté le valet); et qu'ici le narrateur (qui doit être Samuël même), n'osant insérer le mot *en présence*, a mis l'équivoque *à côté*, au voisinage? Mais supposons que les sept frères fussent présents, ils ont encore pu, malgré leur jalousie, garder le secret; d'abord, parce que la dissimulation, la discrétion en choses domestiques sont un trait fondamental des mœurs arabes; ensuite, parce qu'il y a eu intérêt de crainte pour tous; car le Roi, selon un usage asiatique que nous retrouvons en tout temps, pouvait prendre le parti d'exterminer toute la famille (très-peu de temps après, le cas arriva à celle du grand-prêtre *Achimelek*, que Saül fit massacrer tout entière, par cela seul que le chef avait donné du pain à David). En résultat, il faut bien croire que le se-

cret a été gardé, puisque, soit dans l'un, soit dans l'autre récit de présentation, l'on ne voit Saül commencer ses persécutions qu'un certain temps après l'onction.

Mais quelle raison Samuël a-t-il pu avoir de faire le choix, si singulier en apparence, d'un simple berger pour le convertir en roi? Sans doute ceci est bizarre dans nos mœurs modernes, dans notre état de civilisation qui a produit tant de classes d'hommes instruits et cultivés au sein de chaque nation, en Europe et en Amérique; mais dans les mœurs asiatiques, en général, dans les mœurs arabes même actuelles, un tel choix n'a rien d'étrange ni de déraisonnable: Ne voit-on pas encore tous les jours chose semblable en Turquie, où des boulangers, des chaudronniers deviennent pachas, même vizirs? Il faut se rappeler que la nation hébraïque n'était composée que de cultivateurs paysans, de quelques marchands peu riches, peu considérés, et d'une classe de prêtres très-peu cultivés. La condition de pasteur, d'administrateur de gros et menu bétail, qui forme une branche importante de la richesse et de la propriété d'une famille, cette condition n'était inférieure à aucune autre gestion rurale; et peut-être exige-t-elle plus de talents et d'habileté que la culture routinière des oliviers, des vignes et des blés; du moins laissait-

elle bien plus de temps pour la culture des facultés intellectuelles.

Ce soin de conduire et de gouverner des êtres animés, qui ont leur sphère d'intelligence, leurs passions, leurs volontés, est plus propre qu'on ne croit à exercer le raisonnement d'une tête humaine, et à la préparer à des fonctions semblables vis-à-vis d'êtres d'un ordre plus élevé, mais d'une nature peu dissemblable. Le hasard voulut ici que d'heureuses facultés se trouvassent réunies dans un simple berger; combien n'a-t-il pas existé d'autres paysans non moins bien organisés, à qui il n'a manqué que l'occasion de les développer, que les circonstances d'en faire usage? David, né sur une frontière ennemie, celle des Philistins, fut de bonne heure à l'école des alarmes, des vexations, des dangers de tout genre: il eut à lutter contre des voleurs hardis, contre des filous subtils, tels que le pays en nourrit encore: il y prit des leçons de ce courage et de cet esprit rusé qu'il montra dans la suite.

Les combats de lions et d'ours, dont il se glorifia devant Saül, n'ont point dû être une chimère en ce temps-là, puisqu'il est prouvé par divers passages, qu'alors il existait, jusque sur la frontière du désert, des forêts et des bois qui là, comme partout ailleurs, ont disparu par

l'effet de la population et le ravage des guerres. Un tel jeune homme put être remarquable dans tout le voisinage, surtout lorsqu'à ces moyens il joignit un talent d'agrément, celui de jouer d'un instrument de musique : ce goût fut toujours l'apanage des bergers, par la raison bien simple des longs loisirs dont ils jouissent : leurs yeux seuls sont occupés à la surveillance du troupeau ; toutes leurs autres facultés restent libres pour la méditation et la pensée. Nos savants de cabinet donnent une grande et lourde harpe à David, sans faire attention qu'il portait la sienne aux champs, et qu'avec elle il dansa légèrement devant l'arche : il est clair que ce fut la *lyre* ou le *luth* qu'à la même époque on retrouve usité ou cité en Grèce.

L'âge de David, au temps dont nous parlons, ne dut pas être de moins de vingt ans, quoiqu'en disent les traducteurs, puisque les serviteurs de Saül le peignent comme un jeune homme vigoureux et propre à la guerre. Si sa réputation put parvenir jusqu'au séjour du Roi, où l'on avait peu d'intérêt à y songer, combien n'a-t-elle pas dû parvenir à celui de Samuel, qui mettait tant d'intérêt à trouver un sujet capable de remplir ses vues ? Ce *devin*, si répandu par ses relations de tout genre, aura ouï parler d'un tel jeune homme si *beau*, si *brave*, si *prudent*

en tous ses discours ; il l'aura suivi de l'œil et de la pensée pendant un temps suffisant à le bien connaître, à le bien apprécier; il n'arriva point chez Isaï sans bien savoir ce qu'il avait à faire; et quand lui ou son copiste nous conte les perpétuels colloques à voix basse du Dieu *Jehowh*, il suppose avoir toujours affaire à des lecteurs juifs.

§ XIII.

Origine de l'onction (à l'huile ou à la graisse) (1).

Mais une autre difficulté reste à expliquer : comment un acte aussi insignifiant en lui-même, aussi trivial que celui de verser sur la tête, de frotter sur le front un peu d'huile ou de graisse, a-t-il eu l'effet prodigieux non-seulement de persuader à un simple pâtre qu'il était sérieusement appelé à être Roi, mais encore d'étendre cette persuasion à l'immense majorité d'une nation, et jusqu'à Saül lui-même et à son fils Jonathas, qui en font la déclaration formelle au chap. XXIII, v. 17, et chap. XXIV, v. 21? Il faut convenir qu'au premier aspect, un tel fait semble

(1) Le texte n'est pas clair à ce sujet, le mot hébreu *shamn*, signifiant *toute matière grasse*, *onctueuse*, *huileuse* ; et le mot *samn* ; dans l'arabe, restant affecté au *beurre fondu*.

singulier; mais quand on l'examine dans ses accessoires et ses antécédents, il redevient naturel et simple comme tous les autres de cette histoire, parce qu'il se trouve être l'effet d'une opinion et d'un préjugé qui, depuis long-temps, avaient préparé les esprits.

Il est bien vrai qu'avant cette époque aucun chef laïque et militaire n'avait reçu la cérémonie de l'onction et du frottement d'huile; mais le rite n'en existait pas moins, dès long-temps public, solennel, entouré des circonstances les plus capables d'imposer respect, puisqu'il était le rite d'inauguration du grand-prêtre de Dieu, l'acte qui avait consacré le premier grand-prêtre Aaron par la main du législateur de l'état, du fondateur de la religion, par la main de Moyse: c'est ce que nous apprend le chap. XIX de l'Exode, avec des détails dignes d'attention; écoutons le texte : Dieu dit à Moïse : « Voici ce que vous ferez « pour consacrer Aaron et ses enfants aux fonc- « tions de prêtres. Prenez un veau et deux bé- « liers sans taches, du pain non levé, des galettes « non fermentées, mouillées d'huile, faites de « farine et de froment; posez-les sur une cor- « beille; présentez-les avec le veau et les deux « béliers; faites approcher Aaron et ses enfants « à la porte de la tente où est l'arche; lavez-les « avec de l'eau; prenez les vêtements (appro-

« priés), et vêtissez Aaron d'une tunique, d'une
« robe longue (la chappe), etc.; posez sur leurs
« têtes la tiare (ou mitre), et appliquez le dia-
« dême de sainteté sur la mitre; et vous pren-
« drez l'huile d'onction, vous la verserez sur la
« tête d'Aaron, et vous l'en frotterez : vous fe-
« rez approcher aussi ses deux fils, et les vêti-
« rez (sans les oindre d'huile), et ils seront
« consacrés à être mes prêtres pour toujours. »

On voit ici tout l'éclat et l'appareil de la cérémonie de l'onction faite en face de l'arche du Dieu *Jehowh*, en présence du peuple d'Israël; et l'on conçoit comment il fut facile d'en faire passer le respect religieux sur la tête d'un roi. Si c'eût été une nouveauté de l'invention de Samuël, certainement il n'eût point eu le crédit de lui inoculer ce caractère : il y a plus; si de la part de Moyse même, elle eût été une nouveauté, une chose inventée par lui, on peut assurer qu'elle n'eût point produit l'effet qu'il désirait : mais Moyse, élève des prêtres égyptiens, et qui emprunta d'eux, sinon toutes, du moins la plupart de ses idées et de ses cérémonies, Moyse leur emprunta également celle-ci qui, chez eux, dut tenir d'une haute antiquité son caractère saint et mystérieux.

Néanmoins, puisque dans cette antiquité quelconque elle eut, comme toutes choses, un com-

mencement, un premier motif d'origine, quel a pu être ce motif, quelle idée a conduit son premier ou ses premiers inventeurs à imaginer cette singulière pratique? Ce motif a dû être un besoin, une chose utile à la société qui la pratiqua. Or je trouve ce besoin, cette chose utile dans la nature des choses de ce temps-là, dans les mœurs des nations encore demi-sauvages, commençant d'entrer en société régulière. Je me figure une peuplade d'Égyptiens de la Haute-Égypte, nus ou presque nus à raison du climat, voulant imprimer à un ou plusieurs d'entre eux un signe particulier de commandement, de fonctions quelconques, comment établiront-ils ce signe? Sera-ce une écharpe, un bonnet d'étoffe ou de plumes, un petit bâton-sceptre, un bandeau sur le front? Tous ces objets mobiles, fragiles, peuvent s'arracher par la violence du premier venu, l'homme n'est plus rien; ils auront remarqué que certains liquides, tels que la graisse et l'huile, s'attachaient, se fixaient à la peau d'une manière tenace, difficile à effacer; l'eau n'y pouvait rien; la poussière rendait la marque plus visible; ils auront trouvé cette marque propre à leur but; l'effet de la poussière commune leur aura donné l'idée d'appliquer des poussières de couleur; ils ont eu à leur disposition le rouge du corail, du minium, du cinabre,

le jaune des ocres, le vert de cuivre, le bleu de certains coquillages et végétaux; la marque colorée qui en a résulté sera devenue chez ces premiers peuples un signe d'utilité et de beauté, que nous retrouvons ensuite, à toutes les époques et dans tous les pays, chez la plupart des peuples même policés.

Ce genre de signe est frappant chez les Indiens où il porte un caractère religieux, puisque les adorateurs des trois Dieux se distinguent l'un de l'autre par les couleurs et la forme de ces marques sur le front. Il se retrouve dans toutes les îles de l'Océan indien et pacifique; nous le voyons chez nos sauvages d'Amérique, comme chez leurs frères les Tartares d'Asie, et comme chez la plupart des noirs d'Afrique. Pour le rendre plus fixe, l'art perfectionné s'est avisé de faire pénétrer la couleur dans le tissu de la peau en la piquant avec de fines pointes d'arêtes de poisson ou d'aiguilles de métal; ce qui a constitué l'art de *tatouer*, que les relations des voyageurs modernes ont rendu si célèbre. Ainsi, dans son origine et dans son but, la cérémonie d'*onction sacerdotale et royale*, à laquelle les peuples et les cultes judaïsants attachent une si haute et si mystérieuse importance n'a été et n'est tout simplement que le *Tatouage* ou le *Tatouement* d'un individu, afin de le rendre ineffaçablement reconnaissable.

Mais je dois terminer l'histoire de Samuël; et cependant je voudrais expliquer encore pourquoi il s'est obstiné à destituer le roi Saül, à lui donner un rival, un successeur qui ne peut être considéré que comme un intrus, un usurpateur. J'admets un peu pour premier motif le ressentiment du prêtre contre les prétentions de Saül à s'immiscer aux fonctions de *sacrificateur* et de *devin;* néanmois ce motif semble ne pas suffire, lorsque l'on considére le repentir plus qu'expiatoire auquel le Roi s'abaisse. Il faut qu'il y ait eu une autre cause plus radicale, et je la trouve dans l'infirmité physique de Saül, laquelle, examinée médicalement, n'a pu être que l'épilepsie. Le texte hébreu lui-même autorise cette idée; car, lorsqu'il dit qu'un méchant esprit *agita* ou *troubla* Saül, le mot *baat*, que l'on traduit par *agité* et *troublé*, signifie spécialement trouble avec *effroi*, avec *frisson* et *terreur*, précisément comme il arrive dans les convulsions épileptiques. Un tel mal, joint à l'idée d'un *méchant esprit* qui le cause, n'a pu que décréditer Saül dans les préjugés de son peuple: et ce prince a dû achever de se perdre, tant par les violents accès de colère auxquels on le voit livré de plus en plus, que par la médiocrité de ses moyens moraux et politiques. Samuël, qui a fait le choix erroné d'un tel chef, ne s'est point par-

donné sa méprise, et c'est pour la réparer qu'il a imaginé les prétextes que nous avons vus : d'ailleurs, dans l'exécution finale de son dessein, il introduit un ménagement digne de remarque; car il ne choisit pas un homme âgé, capable d'être un compétiteur immédiat, il prend un jeune homme de vingt à vingt-quatre ans, qui, vis-à-vis de Saül alors âgé d'environ cinquante-cinq, laisse à ce roi le temps de finir sa carrière.

Depuis l'*onction* de David, l'on ne voit plus Samuël qu'une seule fois en scène, savoir : lorsque le *berger sacré*, devenu gendre de Saül, commence d'être persécuté par ce roi, et qu'il se réfugie à *Ramata*, d'où Samuël l'emmène chercher un abri commun dans la confrérie des prophètes, à *Niout*. Nous avons vu ci-devant que Saül irrité y accourut lui-même : le cas fut périlleux, parce qu'à cette époque il dut être bien informé de l'onction secrète de David; mais Samuël, toujours rusé, aura profité de cette entrevue pour calmer le roi, et faire avec lui sa paix; il lui aura remontré qu'il n'avait pu se soustraire aux ordres du terrible *Jehowh*; il lui aura déclaré que désormais c'était l'affaire de Dieu de diriger son nouvel élu, et que lui personnellement ne se mêlerait plus de rien. Ce même raisonnement l'aura débarrassé de la tu-

telle de David, qui devint de plus en plus dangereuse; car peu de temps après, David ayant reçu asile et secours du grand-prêtre Achimelek, toute la famille de ce prêtre fut massacrée sans pitié par l'ordre et en présence de Saül lui-même. On a droit de penser qu'un homme aussi fin que Samuël, et qui connaissait si bien le caractère de son prémier pupille, avait depuis du temps apprécié le progrès de ses fureurs naturelles et maladives; et la preuve de la conduite réservée du prophète depuis cette entrevue, est qu'on le voit, deux ans après, mourir paisible, laissant dans l'esprit de Saül une si haute vénération de sa mémoire, que ce prince, la veille du combat où il périt, n'espéra de consolation et de secours que de la part de l'ombre de Samuël, qu'il fit évoquer par la magicienne de *Aïn-dor* (1). L'examen de cette scène de fantasmagorie serait un nouveau morceau curieux et instructif des usages du temps; mais il me mènerait trop loin.

En résumé, vous voyez la conduite de Samuël s'expliquer dans tous ses détails par des causes naturelles, puisées dans les mœurs et les préjugés de sa nation; vous voyez toutes ses actions trouver leurs motifs probables dans son

---

(1) *Voyez* la note n° 6, à la fin de ce volume.

caractère personnel toujours le même, toujours calculateur, astucieux, hypocrite, ambitieux de pouvoir, et louvoyant à travers les difficultés de sa position avec autant d'art que les circonstances le comportent. Je voudrais qu'après avoir lu mon commentaire, vous relussiez le texte qui me l'a fourni; vous sentiriez mieux combien est transparent le voile de *prodiges* et de merveilles qui l'enveloppe; vous vous convaincriez que ce merveilleux n'a existé que dans le cerveau visionnaire d'un peuple ignorant; et vous vous étonneriez avec moi de l'entêtement aveugle qui prétend soutenir encore aujourd'hui de si sauvages erreurs; mais le monde, qui à chaque génération redevient *enfant*, est toujours gouverné par la routine et par les vieilles habitudes. Il faut croire que chacun y trouve son compte: les uns dans les illusions voient une mine à exploiter, et ils l'exploitent à la manière de Samuel et de sa *confrérie;* les autres y trouvent un aliment, une autorité au besoin de *croire*, qui semble un des attributs de la nature humaine: tel est le mécanisme de cette nature, que lorsqu'en notre enfance nos nerfs ont été frappés de certaines impressions, ont été pliés à certaines habitudes, toute la vie les sons mêmes et les mots qui s'y sont liés ont le pouvoir magique d'exciter et ressusciter en nous les mêmes mouvements,

les mêmes dispositions (1). On nous a imprégnés au berceau des récits de la Bible ; on a lié les noms de ses personnages à certaines opinions, à certaines idées ; et voilà que les jugements, qui nous ont été infusés, s'incorporent avec nous, et persistent machinalement toute notre vie : j'ai souvent pensé, et j'en ai fait quelquefois l'expérience, que si à l'âge mûr on nous présentait ces mêmes récits, revêtus d'autres noms et comme venant de la Chine et des Indes, nous en porterions des jugements très-différents : là est la solution d'un problême qui souvent étonne dans la société, et qui consiste à trouver en des personnes d'ailleurs bien organisées, un jugement sain et droit sur toutes les choses qu'elles ont apprises par elles-mêmes, mais constamment faux sur ce qu'elles ont appris par l'éducation du bas âge : dans le premier cas, leur âme ou principe intellectuel a opéré par lui-même, il a

---

(1) Qu'est-ce *croire ?* je le demande au plus habile métaphysicien ; n'est-ce pas *voir comme existant* ce qu'on nous dit exister ? Mais ce tableau que l'on *voit* ou que l'on se figure *voir*, peut n'exister que dans notre *cerveau :* par exemple, d'anciens savants ont cru que le ciel était une voûte de cristal : il est clair que ce cristal, que cette voûte n'existaient que dans *leur cerveau* où ils la voyaient, et non dans le firmament. Toute la question des croyances est là : *Voir dans son cerveau :* cela ne dérange rien dans la nature. Josué ou son historien a-t-il vu autrement le soleil s'arrêter ? Répondez-moi, biblistes ? (*Note de l'éditeur.*)

été conséquent en sensation et en jugement; dans le second cas, il n'a été qu'une machine à répétition, une horloge discordante, dont la sonnerie n'est pas d'accord avec le cadran que le soleil gouverne (1). — Mais à propos d'horloge, voilà que je crois, comme dans les *Contes arabes*, entendre l'heure m'avertir de clore ma *veillée* ou *nuit* : heureux si, ne l'ayant pas trouvée aussi amusante que ses *mille et une sœurs*, vous la jugez du moins plus utile en ses résultats !

Je suis, etc.

---

(1) C'est encore par ce mécanisme, que l'on voit souvent dans la vieillesse reparaître les impressions de l'enfance, qui avaient dormi pendant tout l'âge mûr. Par exemple, le physicien Brisson, élevé dans le patois Poitevin, l'avait perdu de vue dans sa très-longue résidence à Paris... Devenu vieux, il eut une attaque d'apoplexie, qui, en lui laissant d'ailleurs ses facultés physiques, effaça toutes ses idées et connaissances acquises par l'étude ; même le souvenir de la langue française : mais les impressions premières du *patois* de l'enfance reparurent et continuèrent jusqu'à sa mort, arrivée quelques mois après. Dans l'âge mûr, notre raison *tendue*, repousse avec mépris les *loups-garrous* et *les esprits-revenans*. Dans la vieillesse, nos nerfs retombés dans l'état de végétation purement animale, reprennent les *terreurs* de l'enfance : que d'exemples dans ce fameux siècle de Louis XIV, riche en arts d'imagination, pauvre en sciences exactes et physiques !

(*Note de l'éditeur.*)

la prétention du premier venu qui se dit et se constitue représentant de *Dieu*, porteur de sa parole?

5°. Peut-on espérer aucune paix parmi les hommes, aucune pratique de justice dans les sociétés tant qu'il sera permis à des individus quelconques de s'arroger à eux-mêmes, de se conférer, de se garantir les uns aux autres la faculté de représenter *Dieu*, de lui donner des volontés, de lui interpréter des intentions? — Toute action de ce genre n'est-elle pas l'affectation du pouvoir absolu, le premier pas au despotisme et à la tyrannie?

6°. Toute *corporation* fondée sur ce principe de représentation ou d'autorisation divine, n'est-elle pas une *conjuration* permanente contre les droits naturels de tous les hommes, contre l'égalité et la liberté des citoyens, contre l'autorité des gouvernements?

7°. Si, chez les Juifs, l'établissement d'une royauté et d'un roi fut, comme le dit l'historien, une chose *contraire* à la volonté de *Dieu*, ne s'ensuit-il pas directement qu'au lieu d'être de droit divin, la royauté n'est qu'une invention de l'homme, une *rébellion* du peuple contre Dieu, et que le seul gouvernement saint et sacré est le *gouvernement* de Dieu par les *prêtres*, c'est-à-dire, des prêtres au nom de Dieu.

8°. Si Dieu, qui par sa toute-puissance pouvait d'un souffle exterminer le petit peuple hébreu ou changer leurs cœurs par l'envoi d'un *bon esprit;* si Dieu a préféré de se laisser forcer la main et de condescendre à leurs volontés, n'a-t-on pas droit d'en conclure que la Divinité même compte pour quelque chose la volonté du peuple, et qu'aucun pouvoir n'a le droit de la mépriser?

9°. En admettant que Samuël n'ait pas été un usurpateur par fourberie; en admettant que l'installation de Saül par lui soit devenue légale à raison de l'assentiment du peuple, ne s'ensuit-il pas que le choix clandestin de David, fait sans aucune autorisation ni notion de ce même peuple, a été un acte illégal, contraire à tout droit public, et que le règne de toute la dynastie Davidique est par cela même entaché d'*usurpa tion?*

10°. Si, dans le système des Juifs, l'onction conférée à David par Samuël eut un caractère indélébile à titre de divin, pourquoi, après la mort de ce prêtre et celle de Saül, le fils d'Isaï, qui fut un grand prophète théologien, trouva-t-il nécessaire d'assembler les *anciens (seniores et senatores)* d'abord de Juda, puis

de tout Israël pour se faire oindre publiquement et solennellement par eux (*a*)?

11°. Si, comme il résulte des documents historiques, le sacre des rois de France a été institué à l'imitation de celui des rois juifs, n'est-il pas de stricte obligation d'y observer scrupuleusement les rites anciens et les *usages de nos pères?* Alors, puisque l'onction de Saül et de David par Samuël fut faite en *secret* et nullement en présence du peuple, quel droit le grand-aumonier, ou tout prêtre chrétien, a-t-il de la rendre publique?

12°. Si chez les Juifs le sacre par l'onction fut le transport du caractère sacerdotal sur la tête du roi, chez les Français un roi qui se fait sacrer entend-il participer à la prêtrise?

13°. Si un roi de France reconnaît à un prêtre quelconque le droit de le sacrer aujourd'hui, n'est-ce pas lui reconnaître aussi le droit d'en sacrer un autre demain, à l'imitation du prophète Samuël?

14°. De quel droit un individu quelconque peut-il sacrer un roi de France? Ce droit vient-il de l'évêque de Rome? le roi de France est donc le vassal d'un prince étranger. Ce droit est-il *octroyé* au prêtre par le roi lui-même? le roi se

---

(*a*) Liv. II de Samuël ou des Rois, chap. V.

donne donc des droits. Où les puise-t-il? est-ce dans la loi? Par qui a-t-elle été faite? est-ce par lui? est-ce par le peuple? La *loi* est-elle un consentement mutuel de ces deux pouvoirs? n'est-elle que la force militaire? — Prenez-y garde; hors la *Charte*, tout est remis en question; tout redevient précaire et danger.

15°. Si un sacre est une affaire d'état, pourquoi cette affaire est-elle de pur arbitre? Si c'est une cérémonie d'amusement, pourquoi la faire payer au peuple plus qu'une partie de chasse? Si c'est une cérémonie de piété, pourquoi en faire plus de bruit que de laver les pieds des pauvres et de toucher les écrouelles? — Quand toute la morale de l'Évangile n'est qu'*humilité* et *simplicité*, pourquoi sa pratique n'est-elle que faste et dissipation?

FIN.

NOTES.

N°. Ier.

Page 30. — *Un homme de Dieu* (*Elahim*), *au nom de Jehovah* ou *Jehwh*.

Le mot *Jehovah* n'est connu d'aucun indigène arabe, d'aucun Juif purement asiatique; son origine même chez les Européens qui le consacrent, n'est ni claire ni authentique: lorsque l'on présente aux Arabes, transcrites en leur alphabet les quatre lettres hébraïques qui le composent, ils lisent *ïahouah* ou *ïhwh;* ils ne peuvent même prononcer à l'anglaise ou à la française le mot *Jehovah*, parce qu'en leur langue ils n'ont ni *jé* ni *vé*. Le célèbre auteur de la polyglotte anglaise, le docteur *Robert Walton*, l'un des plus savans et des plus sensés biblistes qui aient écrit sur ces matières, blâme expressément la prononciation *jehova* comme inouie aux anciens (*prolegom*. pag. 49). « Il observe que les éditeurs des bibles ont eu l'audace de falsifier à cet égard « les manuscrits mêmes; par exemple, à l'occasion du « psaume 8, lorsque *Jérôme* observe qu'il faut lire le « nom de Dieu *de telle manière*, les éditeurs ont mis « qu'il faut lire *Jehova*, tandis que le manuscrit com- « pulsé par Frobenius, porte *Jao*. ».

Le premier auteur, ajoute *Walton*, qui ait lu *Jehova*, fut Pierre Galatin, en 1520, dans son traité *de Arcanis catholicæ veritatis*, tom. 1er, liv. 2.

Nous avons vérifié cette citation sur l'original, qui dit seulement que selon les docteurs juifs, il faut lire

les quatre lettres par quatre syllabes *iah-hù-ve-hu*, (et cela par des raisons cabalistiques qui nous sont la preuve de leur ignorance en tout genre, etc.)

Il paraît que ce sont les théologiens allemands qui, les premiers s'étant faits disciples des rabbins, ont donné *involontairement* lieu à cette lecture ; nous disons *involontairement*, parce que chez eux, le grand *j* ne vaut que notre petit *i* commun, et leur *u* ne vaut que le français *ou*, de manière qu'en écrivant *jehuah*, ils prononcèrent *iehouah*, et non *Jehovah*; mais les Français et les Anglais lisant à leur manière cette écriture, ont introduit l'usage de *Jehovah*, auquel leur imagination a ensuite attaché des idées mystérieuses et emphatiques qui rappellent celles des anciens Juifs, chez lesquels la prononciation des quatre lettres *ihwh* était censée évoquer les esprits et troubler toute la nature ; par suite de cette folle idée, il était défendu de jamais prononcer ce nom : aussi les premiers chrétiens grecs et latins, tels qu'*Origènes*, *Aquila*, *Jérome*, l'ont-ils toujours traduit par les noms de *Kyrios* et *Adonaï* ; c'est-à-dire *maître ou seigneur*. Ce n'est que dans des cas particuliers, que quelques anciens chrétiens se sont permis d'entrer en explication à cet égard : ce qu'ils en disent, s'accorde parfaitement avec la lecture actuelle des Arabes et des Juifs d'Asie ; par exemple : *Irénée*, l'un des premiers écrivains dits *ecclésiastiques*, observe (liv. 2, contre les hérétiques, chap. dernier), « que les « Grecs écrivent *iaó*, ce qui se dit en hébreu *iaoth*. « (Le *t* seul est de trop.)

Théodoret, question 15 sur l'Exode, dit : « Le nom « prononcé *iaó* par les Juifs, se prononce *iabè* par les « Samaritains, (ici, *b* est pour *v*, *iauè*). »

Diodore de Sicile, liv. 2, avait déjà résolu la difficulté, en disant, que Moyse avait feint (comme Lycurgue), de recevoir ses lois du dieu *iaw*. Avant Diodore, Strabon avait dit la même chose d'une manière encore plus explicative en ce passage digne d'être cité : « Moyse, l'un des prêtres Égyptiens, enseigna que « cela seul était *la divinité*, qui compose le Ciel, la « terre, tous les êtres, enfin, ce que nous appelons le *monde*, *l'universalité* des choses, la *nature*. (*Voy.* géograph. lib. XVI, pag. 1104, édit. de 1707).

Le grec *Philon*, traducteur du phénicien Sanchoniathon, se joint à toutes ces autorités, quand il dit que le dieu des Hébreux s'appelait *ïeuô*, ainsi que nous l'apprend Eusèbe en sa préparation évangélique. Il est donc certain que jamais les Hébreux n'ont connu ce prétendu nom, si emphatiquement déclamé *Jehovah* par nos poètes et nos théologiens, et ils ont dû le prononcer comme les Arabes actuels, *ïehouh* signifiant *l'être*, *l'essence*, *l'existence*, *la nature des choses*, ainsi que l'a très-bien dit Strabon, qui en cette affaire n'a dû être que l'interprête des savants *syriens* de son temps, puisque très-probablement il n'a point su ces langues.

Si de ce mot *ïhouh* l'on ôte les deux *h*, selon le génie de la langue grecque, il reste *ïou* base de *Jupiter* ou *ïu-pater*, (*ïou générateur*, l'essence de la vie), qui paraît avoir été connu très-anciennement des *Latins*, *enfants des Pelasgues*. Cette branche de théologie est plus profonde et bien *moins juive* qu'on ne le pense : elle paraît venir des *Égyptiens* ou des *Chaldéens*, qui, sous le nom de *Barbares*, sont pourtant réconnus par les Grecs pour les auteurs de toute *science astronomique* et *physique*, base primitive et directe de la théologie.....

Pour épuiser ce sujet, ajoutons que chez les premiers chrétiens, la secte des *gnostiques* ou *savants* en *traditions*, avait recueilli celle qui donnait le nom de *iaô*, au premier et au plus *grand* des *trois cent soixante-cinq dieux* qui gouvernaient le monde ; ce *plus grand* résidait dans le premier et plus grand de *tous* les *cieux*, (*Voy*. Épiph. contr. hæret. c. 26); or, selon Aristote, ce *premier ciel* est le siége et principe de tout *mouvement*, de toute *existence*, de *toute vie*, le vrai *iehouh* de Moyse.

Quant au nom d'*Elahim* ou *Eloïm*, traduit *Dieu*, au singulier, il est incontestable qu'en hébreu, il est pluriel, et signifie *les Dieux*. Cette *pluralité* fut la doctrine première; mais depuis que Moyse eut *constitué* chez eux le dogme de l'*unité*, le nom d'*Elahim*, les *Dieux*, ne gouverna plus que le singulier. La diversité d'emploi dans ces deux noms *Elahim* et *ihouh*, est digne d'attention en nombre d'endroits.

N°. II.

Page 32. — *Parle Jehwh, ton serviteur écoute.*

Dans l'hébreu comme dans tout les idiômes anciens et dans l'arabe actuel, le *tutoiement* est toujours usité envers la seconde personne *singulière*, jamais le pluriel *vous* : cette dernière formule est une invention de notre Europe, dont l'origine ne serait pas indigne de recherches; le *tu* et *toi* porte un caractère d'égalité entre les personnes, qui semble appartenir spécialement à un état de *société sauvage*, dans lequel chaque individu se sent *isolé*, et considère comme tel, son semblable; le *vous* au contraire, semble indiquer un état de société *civilisé* et compliqué dans lequel chaque individu se

sent soutenu d'une *famille* ou d'une *faction* dont il fait partie : le sauvage dit *moi tout seul*, et *toi de même*; l'homme civilisé dit: *moi et les miens, nous: toi et les tiens, vous :* l'homme en pouvoir, a dû commencer ce régime : moi et mes gens, *nous* voulons, nous ordonnons : en agissant contre l'homme faible, isclé, il lui a dit, *toi* qui es seul. Le *vous* est devenu un signe de puissance, de supériorité, un terme de respect... Le *toi* est resté un terme d'égalité non revérencieuse : voilà sans doute pourquoi le traducteur français *catholique* l'a banni comme un indice de *mœurs grossières ;* mais parce que cette grossièreté est un trait essentiel du tableau, c'est commettre un faux matériel que de le dissimuler. — Il en est de même de plusieurs expressions ordurières et obscènes que dissimulent toutes les traductions. On a honte de la grossièreté des mots et des mœurs ; et l'on n'a pas honte de la grossière absurdité des idées et des opinions que l'on nous fait digérer ! Voilà ce peuple chéri que l'on veut avoir été *élu*, pour attirer sur soi son manteau !

N° III.

Page 49. — *Les devins consultés par les riches comme par les pauvres*, etc.

A l'appui de notre voyageur, et au sujet des ruses des *devins* et de la crédulité du *peuple*, même *galonné*, nous voulons consigner ici une anecdote dont nous garantissons la vérité.

En 1781, l'éditeur du présent ouvrage résidant à Paris, eut occasion de connaître un particulier qui avait exercé et qui exerçait encore quelquefois la profession de *devin*; le hasard de quelques intérêts réciproques amena entre eux assez d'intimité pour que ce *particulier* s'ouvrît sur

les mystères de son art, en y mettant seulement la condition de n'être jamais compromis : cette condition a été fidèlement remplie, et aujourd'hui même pour ne point l'enfreindre, nous taisons les noms en citant les faits que voici.

Vers 1765, M***, employé dans les bureaux de police de M. de *Sartines*, se trouva réformé et par suite assez embarrassé comment vivre: tandis qu'il était à la police, il avait dû suivre entre autres affaires une sorte de procès que des plaignants, escroqués, avaient intenté à une femme *tireuse de carte*. Les interrogatoires lui avaient procuré des détails instructifs et curieux sur certains principes généraux établis comme bases de l'art : il avait trouvé qu'au total, cet art était un calcul de probabilités qui, manié avec adresse, devenait susceptible d'applications heureuses ; l'idée lui vint d'en faire une étude régulière, et d'en tirer le meilleur parti possible pour sa situation ; il commença par diviser et classer la *matière exploitable*, c'est-à-dire la *crédulité publique*, 1° en ses deux sexes, hommes et femmes ; 2° en ses quatre âges, savoir : enfance, puberté, âge mûr et vieillesse ; 3° en mariés et non mariés, en maîtres et en serviteurs ; 4° en clercs et laïques, nobles et roturiers, gens de métier et riches, etc. ; ensuite ayant établi les accidents généraux qui sont communs à toutes les classes, il distribua les accidents spéciaux plus habituels à chacune, et finalement les accidents plus rares et plus individuels. De ce travail, résulta une masse d'environ quatre mille articles des accidents de la vie humaine qui se rencontrent le plus ordinairement. Tandis que M*** exécutait ce travail de cabinet et de *théorie*, il se livrait à un autre de *pratique* non moins important ; il employait tous ses loisirs à courir le monde et les réunions publiques pour

connaître de figure et de nom les personnes marquantes et pour apprendre tout ce qui concernait les affaires de famille et celles d'état; il fréquentait surtout les auberges où mangeaient les valets des grandes maisons, et celles où se réunissaient les mendiants. Il prenait divers déguisements, même de femme; la nature l'avait favorisé d'une figure propre à jouer tous les rôles: sous un visage benin et presque niais, il cachait un esprit vraiment subtil plein de sagacité et dé pénétration. Lorsqu'il se vit fort de matériaux et de moyens, il s'établit dans le quartier de *la Place des Victoires*, où il fut bientôt consulté par les *filles* qui lui firent connaître les *entretenues* qui, elles-mêmes, lui adressèrent leurs amants de haut rang, etc., de manière qu'en quelques années, il acquit une somme assez considérable pour assurer son indépendance; ses succès furent tels, que parmi ses clients, il compta des personnes de haut rang, des gens de cour et de barreau, des ecclésiastiques, et même deux prélats qu'il reconnut très-bien: la plus curieuse de toutes ces histoires, fut celle de M. le duc d'O***

En 1779, vers les onze heures du soir, notre devin entend frapper à la porte de sa chambre trois coups en *maître*: il venait de se coucher, il saute du lit; allume sa chandelle à sa *veilleuse*, ouvre la porte, et voit entrer un homme bien vêtu, de bonne taille, et portant un chapeau rond si enfoncé sur les yeux, qu'il était difficile de voir la figure. — Puisque vous êtes *devin*, dit cet homme, pourquoi ne deviniez-vous pas ma venue? — Je ne devine pas, répondit M***; je consulte le sort au besoin, et le sort m'éclaire. — Eh bien, consultez-le sur ce que je viens vous demander. Notre devin prend ses cartes, assez inquiet de ce qui allait arriver, son chagrin était de ne pas voir la figure: il jette des mots in-

signifiants pour entamer conversation; il fait tomber les mouchettes, se baisse pour les ramasser, et dans ce mouvement, il saisit les traits du personnage qu'il reconnait pour M. le duc d'O***. Ce fut partie gagnée: notre homme offre un siége d'un air indifférent, lui-même s'assied sans façon, avec recueillement; il bat les cartes, en tire une première qui annonce une affaire de famille; à la seconde, il jette un cri d'effroi: —*Ah! Dieu, je suis perdu!* — Comment cela, dit le duc; — Un piége m'est tendu par un homme puissant; je ne puis continuer mon opération. — Le duc le rassure; le devin tire une autre carte qui désigne plus spécialement le consultant; le duc avoue qu'il vient *pour sa femme;* le devin savait comme tout le monde, que madame la duchesse était grosse, et même à peu près de combien de mois: il se doute que le consultant veut savoir si l'enfant sera mâle ou femelle; il tire une carte en conséquence; le sort déclare un enfant mâle après un *accouchement un peu laborieux;* le duc se lève sans dire mot, et après avoir ouvert la porte: *Cent louis,* dit-il, *si c'est vrai; cent coups de canne, si c'est faux*, et il part en poussant la porte.

Voilà notre devin sur le qui vive : pendant plusieurs jours, il rode autour de *l'hôtel* ou *palais;* il tâche d'accoster les gens de service; il capte un jeune homme qu'il régale plusieurs fois au café voisin; il apprend le terme supposé pour l'accouchement; il prétexte un intérêt de l'annoncer à une personne qui a fait une forte gageure que ce sera une fille; il y aura quelque chose à partager; le jeune homme promet d'informer à l'heure; le terme arrive, le devin ne quitte plus le café; l'accouchement se fait; il est averti à l'instant; c'est un garçon, (qui a été feu M. le comte de B....) Notre homme part

à la course, monte à sa chambre, allume vîte sa veilleuse et se couche. A peine une demi-heure s'était écoulée, il entend monter à pas de loup; il feint un sommeil profond; les trois mêmes coups l'éveillent: il sollicite un peu de patience, fait de la lumière, et ouvre. Le monsieur au chapeau enfoncé entre et dit simplement *bon soir*, jette sur la table une bourse qui sonne, se retourne et part; le devin compte les louis, il y en avait juste *cent;* ce fut une indemnité pour quelques autres aventures. Elles n'étaient pas toutes aussi heureuses; l'une d'elles l'avait brouillé avec la police. Un homme, qu'elle poursuivait, l'avait consulté pour sortir de Paris: le sort avait répondu, *sortez par la porte haute;* l'homme avait réussi par la barrière d'Enfer; mais il avait été repris: il fallut pour calmer cette affaire employer des amis et de l'argent.

C'eût été un recueil curieux que celui de toutes les anecdotes qui lui étaient arrivées dans ce genre de profession; il en avait retiré des résultats philosophiques très-piquants sur les divers degrés et dispositions de crédulité des divers âges, sexes, tempéraments et professions. Le plus fort de sa clientelle avait été en femmes, surtout de l'âge moyen, en joueurs, en plaideurs, en militaires, en entrepreneurs de commerce; il avait remarqué que cette vivacité d'idées que l'on appelle de *l'esprit*, loin d'empêcher la crédulité y était plutôt favorable; que l'ignorance en choses physiques en était surtout la cause essentielle: que les plus rares de tous ses consultants avaient été des physiciens, des médecins et des mathématiciens; néanmoins il en citait quelques exemples avec cette circonstance que les individus étaient ce qu'on appelle *dévots;* du reste, il convenait que l'art n'était que habileté et ruse; il était

persuadé que les anciens ministres des temples et des oracles y étaient très-versés, et qu'ils en avaient fait des études profondes au moyen desquelles ils avaient pu pratiquer des tours de fantasmagorie dont aujourd'hui l'on n'a plus d'idée. (Il n'avait pas vu ceux dont les *Robertson* et les *Comte* nous ont étonnés et instruits depuis quelques années).

N° IV.

Pag. 87. L'obscur laconisme de l'hébreu dans ce passage, n'a été compris d'aucun traducteur : le grec ne présente pas de sens raisonnable; le latin qui a voulu en faire un, et qui a été copié par le français, l'anglais, etc., s'exprime ainsi : — « Sont-ce des holocaustes et des vic-« times que le Seigneur demande : n'est-ce-pas plutôt « que l'on obéisse à sa voix? L'obéissance est meilleure « que les victimes; il vaut mieux lui obéir que de lui « offrir les béliers les plus gras, car c'est une espèce de « magie, de ne vouloir pas se soumettre; et ne pas se « rendre à sa volonté, c'est le crime de l'idolâtrie »

L'on voit que ceci est un pur radotage privé de sens. Voici le texte :

An volontas Domino in ascensionibus et victimis sicut
Hé Hafs l'Iehouh bé aloût oua zabahim ke
audiens in verbo Dei hic audiens ex victimâ bonum (ou
somâ be qôl Iehouh heneh semâ me zabah toub
boni), *in inspectione adipis arietum quia peccatum divinatio*
le heqsib mahleb aïlim ki Hatât qesm
rebellio et vacuitas et idolis fiducia.
meri ou âoun ou tarafim he fasr.

Le latin ne rend pas parfaitement le texte, parce que dans l'hébreu, les genres manquent de signes comme

dans l'anglais; par exemple, *toub* est comme *good*, et peut signifier bon, bonne, bonté. L'on voit la difficulté de saisir le sens d'un style si oraculaire; mais quelle est ici la pensée de Samuël ? il se dit interprète de Dieu, recevant sa parole tête-à-tête comme Moyse; si d'autres que lui parvenaient à connaître cette parole ou cette volonté par le moyen des victimes, son privilége serait perdu : il a donc intérêt de décréditer ce moyen, et comme il en connaît la fausseté, en le décréditant, il met les prêtres hors de pair avec lui sans qu'ils osent s'en plaindre, ce doit être là le sens de ses paroles à Saül. Le français littéral peut se dire ainsi :

« *Dieu veut-il des victimes et des* (*fumées*) *mon-*
« *tantes* (*de grillades ;* car c'est le vrai sens d'holo-
« caustes), *autant que l'audition* (*obéissante*) *à sa*
« *parole ; ici l'on écoute* (*on veut connaître*) *le bon*
« (*succès*) *par la victime en regardant avec attention*
« *la graisse des béliers.* »

Or ou *mais* (le mot hébreu *ki* a une multitude de sens même le disjonctif). *Or* ou *mais*, *le péché de divination est révolte, chimère, confiance aux idoles, etc.*

Du moins ici, il y a un sens raisonnable et non pas forcé ou nul, comme lorsque le mot *toub* est traduit par *meilleur* et que l'on renverse la phrase pour le placer. On ne saurait le nier, les livres hébreux sont encore à traduire. On a beau nous vanter nos *pères* en *doctrines;* les anciens ont manqué totalement de critique, et de plus, ils ont manqué des moyens scientifiques que le temps a cumulés en faveur des modernes : il est démontré que les prétendus septantes n'ont point entendu l'hébreu, malgré toute la *fable d'inspiration* dont on a voulu les entourer, et dont la fourberie est démontrée

par le savant bénédictin Montfaucon, dans les hexaples d'Origines, tom. 1er.

N°. V.

Page 92. — *Je ne concilie pas cette présentation avec celle du chapitre suivant, qui est le* XVII.

Pour mettre le lecteur plus en état de prononcer lui-même à cet égard, nous lui soumettons la substance fidèle de ce chapitre 17, un peu trop long pour être cité mot-à-mot. — Il débute par mettre en présence les deux armées et camps des Philistins et des Hébreux sans avoir dit un mot des causes ni des antécédents de cette guerre, ce qui déjà indique qu'il n'est pas la suite positive du chapitre 16, qui finit par le récit de la première présentation.

« Un Philistin de taille gigantesque, né bâtard, et « nommé *Goliath*, s'avance entre les deux camps, et « défie au combat le plus vaillant des Juifs (le narra- « teur décrit d'une manière instructive et curieuse, les « détails de son armure). Pendant quarante jours, soir « et matin, Goliath recommence son défi en posant pour « condition, que les compatriotes du vaincu deviendront « les esclaves des compatriotes du vainqueur. Les Hé- « breux restent stupéfiés de frayeur; or, un homme de « Bethléem avait huit enfants dont trois étaient au « camp, et David, le plus jeune, allait et venait de la « maison au camp leur porter des vivres: et un matin « qu'il en apportait, il vit Goliath, le géant, qui, à son « ordinaire, défiait les Hébreux. Il s'informa de ce que

« cela signifiait, et un Hébreu lui dit : Vous voyez cet « homme qui insulte Israël; si quelqu'un peut le vaincre, « le roi l'enrichira, il lui donnera sa fille, il *affran-* « *chira* la maison de son père, et la rendra *libre ;* « (les Hébreux étaient donc serfs) : Et le frère aîné de « David l'entendant parler lui dit : Que fais-tu ici? et « pourquoi as-tu quitté ce peu de troupeaux que nous « avons? Je connais ton *orgueil* et la *malice* de ton « cœur, (ces derniers mots semblent faire allusion aux « prétentions que l'onction royale aurait déjà données à « David.) Tu viens voir le combat, retourne à la mai- « son. » Et David alla d'un autre côté, continuant de « questionner les uns et les autres, tellement que ses « discours parvinrent aux oreilles du roi : et il fut con- « duit devant Saül, à qui il dit avec assurance qu'il « combattrait le géant, et qu'il le vaincrait : Saül lui fit « essayer les armes d'usage, savoir la cuirasse, le casque, « le bouclier; David dit que tout cela le gênait, et qu'il « ne voulait que sa fronde, son bâton et *cinq pierres* « polies qu'il choisit dans le torrent : ainsi armé, il s'a- « vance vers le géant : entre eux deux se passe un dia- « logue selon les mœurs du temps, dans le style des « guerriers d'Homère. David prend son temps, et de « sa fronde lance une pierre qui frappe le Philistin au « front et le renverse à terre (le texte dit qu'elle entra « dans le front ; cela ne se conçoit pas; une petite pierre « a eu trop peu de poids pour cet effet; une grosse « pierre a eu trop de volume) ; il se précipite sur le « géant vaincu, saisit son épée (ou plutôt son coutelas) « et lui coupe la tête *qu'il apporta à Jérusalem*, et il « mit les armes du Philistin dans *le Tabernacle.* » ('Cette mention de *Jérusalem* est étonnante ; le ta- bernacle n'y fut posé que dans la suite par David même);

l'historien continue et dit: « Qu'au moment où David « marcha contre le Philistin, Saül dit au chef de sa « garde, *Abner*, de qui est fils ce *jeune homme* « (nar)? *Abner* répond: Sur ma vie, je l'ignore. De-« mandez-le lui, dit le roi; et quand David revint, « Abner le prit et le mena au roi, tenant la tête du « géant, et Saül lui dit: De qui es-tu fils? — D'Isaï de « Béthléem, répondit David; et de ce moment le cœur « de Jonathas fils de Saül, s'attacha à David, et il ne « cessa de l'aimer. Or, Saül, ce jour-là, prit David à « son service et il ne le laissa plus retourner chez son « père (ceci diffère entièrement du chap. 16, où Saül « envoie prendre David chez son père); et il lui donna « un commandement, puis diverses entreprises péril-« leuses, où David réussit toujours: or, quand Saül, de « retour de cette expédition (qui avait fini par une dé-« route complette des Philistins) passa dans les villes et « villages des Hébreux, les femmes et les filles sortirent « au-devant de lui, chantaut: Saül en a tué *mille*, « David en a tué *dix mille*, et Saül blessé de ce chant, « dit en lui-même; ils m'en donnent *mille*, ils lui en « donnent *dix mille*; bientôt ils lui donneront *le* « *royaume*, et dès-lors il voulut le perdre. — Et un jour « qu'il fut saisi du *malin esprit* de Dieu, et que David « jouait de la lyre, en dansant devant lui, Saül tenta « deux fois de le percer de sa lance, mais David l'évita, « et le fer frappa dans la muraille: David continua de « prospérer, et Saül lui promit une de ses filles s'il tuait « cent Philistins, etc. »

Assurément le récit de ce chapitre, quant à la *pré-sentation*, diffère matériellement du précédent: dans le chapitre 16, après l'onction clandestine de David, en

la maison de son père, à Béthléem, Saül l'envoie chercher pour jouer de la harpe, et il le retient à son service; aucune mention n'est faite du combat, ni de la guerre philistine, ce qui exige un laps de temps. Dans ce chapitre 17, où il devrait à ce titre déjà le bien connaître, il le voit pour la première fois, il s'enquiert de sa famille et de son nom; cela n'est pas conciliable et ne peut s'expliquer qu'autant que l'on admet ici deux récits originaux, venant de deux mains différentes que le compilateur a cousus l'un à l'autre sans raccord, n'osant probablement rien changer à deux autorités qui lui ont imposé respect. Ce compilateur a dû être Esdras, et les narrateurs premiers ont pu être Samuël, Gad ou Nathan, comme l'ont dit les Paralipomènes.

N°. VI.

Note 6, page 92. — *L'ombre de Samuël évoquée par la magicienne de Aïn-dor*; Sam., liv. 1er., chap. 28.

Cette scène est si curieuse, que le lecteur nous saura gré de lui en donner le récit textuel.

« Samuël était mort, Saül avait chassé les devins et « les magiciens; or, les Philistins s'étant assemblés en « armes, vinrent camper à Sunam; Saül rassembla Israël, « et campa à *Gelba*, et voyant les dispositions des Phi- « listins, il conçut de grandes craintes, et il interrogea « Dieu (Iehouh): et Dieu ne répondit ni par *songes* ni « par *illuminations*, (ou visions), ni par *prophètes*, « (voilà trois manières distinctes de consulter Dieu; ce « sujet comporterait un long commentaire): et Saül dit à « ses serviteurs: Cherchez-moi une femme *maîtresse* des

« évocations, que je l'interroge; ils lui répondirent : Il « y en a une à *àïn dor* (la fontaine de Dor); Saül changea ses vêtements, en prit d'autres, et s'y achemina « avec deux hommes; ils arrivèrent de nuit chez cette « femme, et il lui dit : Devinez-moi, je vous prie, par « les *esprits* ou *revenants*, et faites-moi *monter* qui je « vais vous dire; la femme répondit : Vous savez ce qu'a « fait Saül qui a détruit les devins et gens de mon art, « pourquoi me tendez-vous un piége pour me faire « mourir? et Saül lui jura par *Iehouh* en disant, vive « Dieu, il ne vous arrivera pas de mal; la femme reprit: « Qui vous ferai-je monter? Saül dit : Faites monter Sa- « muël : et (bientôt) la femme *vit Samuël*, et elle s'écria : « Pourquoi m'avez-vous trompé! Vous êtes *Saül* : et le roi « dit: Ne craignez point, qui avez-vous vu? — J'ai vu « *Elahim* (les Dieux), *montants* (du sein) de la terre; « (notez bien qu'ici le mot *Elahim* gouverne le pluriel « *montants*). Saül dit : Quelle est sa forme? elle reprit : « un vieillard couvert d'un manteau, et Saül reconnut « que c'était Samuël, et il s'inclina vers la terre; et Sa- « muël dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous troublé en me « faisant monter? Saül répondit : Je suis dans les angoisses, « les Philistins me combattent; Dieu (*Elahim*) s'est « retiré de moi, il ne me répond ni par les prophètes, « ni par les songes; je vous ai invoqué pour m'éclairer « sur ce que je dois faire; et Samuël répondit : Pourquoi « m'interrogez-vous quand Dieu s'est retiré de vous et « qu'il s'est fait votre rival comme je vous l'ai dit? Il a « rompu le pouvoir de votre main et l'a donné à David, « parce que vous n'avez point écouté sa voix, et que « vous l'avez irrité pour Amalek (le texte dit *irrité* « *son nez*), Dieu vous livrera aujourd'hui avec Israël,

« aux Philistins ; demain vous et vos fils vous serez « avec moi. A ces mots subitement Saül de sa haute « taille tomba par terre, saisi de terreur; il fut sans « force, il n'avait pas mangé de pain, ni ce jour, ni la « nuit (précédente) : et la femme vint à lui, et comme « elle le vit épouvanté, elle lui dit : Votre servante vous « a entendu, elle a mis son âme dans sa main ; elle vous « prie d'entendre ses paroles, elle vous offre une bouchée « de pain, afin que vous mangiez ; vous reprendrez des « forces, et vous retournerez (chez vous). Saül refusa « et dit : je ne mangerai point ; et ses serviteurs et cette « femme le contraignirent : il se rendit à leurs prières : « il se releva de terre et s'assit sur le lit (matelas posé « par terre) : et la femme avait un veau qu'elle engrais- « sait, elle se hâta de l'égorger ; elle prit de la farine, fit « cuire des gâteaux ou galettes (non levées faute de « temps), elle présenta ces aliments à Saül et à ses ser- « viteurs ; ils mangèrent, ils se levèrent et s'en allèrent « pendant cette nuit. — (Le chapitre finit.) »

Cette scène a été le sujet de beaucoup de raisonnements de la part de divers écrivains chrétiens ; anciens et modernes; presque tous y ont vu l'opération du *diable* au moyen duquel ils expliquent tout ce qui n'est pas *divin* dans leur ligne. Le Hollandais *Van Dale* et le philosophe français *Fontenelle*, s'en sont particulièrement occupés; mais à leur époque, il n'y a eu ni assez de connaissances physiques, ni assez de liberté d'écrire pour qu'ils pussent clairement s'expliquer ; il est bien clair aujourd'hui que cette femme n'a usé que des prestiges naturels dont nos physiciens modernes ont retrouvé la science secrète ; elle n'a pas eu besoin d'une grande magie pour reconnaître le roi Saül *si connu* de tout Israël, pour sa taille qui *dominait* le vulgaire de

toute la tête; ni pour faire apparaître une ombre au moyen de ces *lanternes sourdes* placées dans un réduit caché, d'où elles projètent sur un mur ou sur une toile tendue, un spectre lumineux dessiné par une feuille de métal ou de bois accolée à la lampe ; l'antiquité de ce meuble est attestée par les ruines d'Herculanum où on l'a trouvé comme une leçon pour nous de ne pas dénier aux anciens la connaissance de tout ce que nous ne voyons pas. Que de choses les *jongleurs* de toute robe ont eu intérêt de cacher! Cette femme n'a pas eu besoin d'une grande magie pour càcher quelque complice qui a fait le dialogue (si elle ne l'a pas fait elle même), ni pour subjuguer l'esprit de trois hommes dépeints si superstitieux, si crédules, si épouvantés ; et comment ces tours de gobelet n'auraient-ils pas réussi à cette époque de profonde ignorance, lorsqu'au milieu de nous, au dix-huitième siècle, l'on a vu sous le nom de *loge égyptienne*, des associations ou *confréries* d'hommes de haute qualité, des *comtes*, des *marquis*, des *princes*, en France, en Italie, en Allemagne, se laisser illuminer par les fourberies de quelques imposteurs (de Cagliostro par exemple), et cela, au point de croire que l'ombre de *Sésostris* ou de *Nekepsos*, ou de *Sémiramis*, pouvait venir assister à leurs banquets nocturnes ; on parle beaucoup de la crédulité du *peuple*, on devrait dire de *l'homme ignorant*, qui, pour être vêtu d'habits divers tantôt de haillons, tantôt de galons, de percale ou de bure, n'en est pas moins toujours le même animal ridicule par ses prétentions, pitoyable par sa faiblesse ; heureux quand ses passions irritées n'en font pas une bête féroce, dangereuse surtout lorsqu'elle cache la griffe du tigre sous le velours des formes religieuses.

P. de Kérangué & M. Pollès
2.12.1988
[ZAH.]

SOUS PRESSE,

Pour paraître incessamment chez BRISSOT-THIVARS.

RÉVOLUTIONS DE CONSTANTINOPLE EN 1807 et 1808, ou *Chute et Mort du Sultan Sélim III*, empereur des Turcs, et Observations sur la Constitution, les mœurs et l'état actuel de l'Empire ottoman; par M. Juchereau de Saint-Denys, Colonel au Corps royal d'état-major, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre du Croissant ottoman. 2 vol. in-8°.

DE LA SITUATION POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DE L'ITALIE, par M. Antoni. 1 vol. in-8° de 20 feuilles.

LA VEILLE DU DÉPART, par M. Lhomme-Saint-Alphonse, auteur du *Campo-Santo*, et de l'*Enfant de la Révolution*. 2 vol. in-12.

OUVRAGES PUBLIÉS RÉCEMMENT:

LE GUIDE ÉLECTORAL ou *Biographie législative* de tous les Députés depuis 1814, jusques et y compris la Session de 1818 à 1819, par Brissot-Thivars, avec cette épigraphe :

Alliance avec les ventrus, jamais.

in-8°, prix 6 fr.

LES ANIMAUX PARLANTS, poëme épique en vingt-six chants, de J.-B. Casti, traduit de l'Italien en vers français, par S. Mareschal. Cet ouvrage est orné du portrait de Casti; il sort des presses de Didot. 2 vol. in-8°, brochés : 14 fr.

Le même ouvrage, papier vélin satiné, avec le portrait avant la lettre : 25 fr.

TROIS RÈGNES DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE, précédés d'un *Précis sur la Monarchie depuis la conquête*, et suivis d'un *Tableau abrégé de la Constitution et de l'administration anglaise*, par Martial Sauquaire-

Souligné. 2 vol. in-8°, broch., 10 fr. franc de port.

Le même ouvrage imprimé sur papier vélin satiné, se vend 20 fr.

Nota. Les deux derniers ouvrages se trouvent à la même Librairie, reliés à la Bradel, et ne coûtent qu'un franc de plus par volume.

Le Campo-Santo, ou les Effets de la Calomnie, nouvelle historique, par M. Lhomme-Saint-Alphonse, auteur de *l'Enfant de la Révolution*, dédié à M. Benjamin-Constant. 4 vol. in-12, broch. : 8 fr. pour Paris et 10 fr. franc de port.

Le Marguiller de St.-Eustache, comédie en trois actes et en prose, par M. Rœderer. 1 vol. in-8°, broch. : 2 fr. 50 c. pour Paris et 3 fr. franc de port.

Le même ouvrage, papier vélin satiné : 4 fr. pour Paris et 4 fr. 50 c. franc de port.

Essai sur le Commerce et les Intérêts de l'Espagne et de ses Colonies, par F.-A. de Christophoro d'Avalos. 1 vol. in-8°, broché : 2 fr. 50 c. pour Paris et 3 fr. franc de port.

Considérations sur les Jésuites, connus actuellement en France sous le nom de *Pères de la foi*, par L. Magnier, in-8.°, broché : 2 fr. 50 c. pour Paris et 3 fr. franc de port.

Lettre de M. le comte de Forbin-Janson a M. le comte de Cazes. in-8°, broché : 1 fr. 80 c. pour Paris et 2 fr. 25 c. franc de port.

Statistique de la Chambre des Députés. in-4° : 1 fr. 50 c. pour Paris et 1 fr. 75 c. franc de port.

Coup d'État du 18 brumaire, par M. Bigonnet, Représentant du peuple, Membre du conseil des Cinq-Cents, exclu le dix-neuf brumaire an VIII. in-8° : 1 f. pour Paris et 1 f. 15 c. franc de port.

